



RAPPORT Annuel 2023

Programme Intégré REDD+ Maniema

Période du 01 Janvier 2023 au 31 Décembre 2023

| | |
|---|--|
| Titre du projet: | Programme Intégré REDD+ dans la Province du Maniema |
| Numéro de référence MPTF du projet :² | 126783 |
| Organisation de mise en œuvre : | Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH - GIZ |
| Rapport soumis par : Nom : Titre : Organisation : Adresse email : | Dr Petra LAHANN Coordinatrice PIREDD Maniema Deutsche Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH petra.lahann@giz.de |
| Contact en cas de besoin de clarification : Nom : Titre : Organisation : Adresse email : | Dr Petra LAHANN Coordinatrice PIREDD Maniema Deutsche Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH petra.lahann@giz.de |

Veillez indiquer si ce rapport a été approuvé par le comité de pilotage du projet :

Oui

Non x

Si oui, quand :

Si non, date anticipée d'examen en comité de pilotage du projet : environ Avril 2024

| Abréviations | |
|--------------|--|
| ACE | Agence congolaise d'environnement |
| AGR | Activités Génératrices de Revenus |
| AJCEKA | Association des Jeunes pour le Changement et l'Emergence de Kailo |
| ANAPAC | Alliance Nationale d'Appui et Promotion des Aires et Territoires du Patrimoine Autochtone et Communautaire |
| APAC | Aires et territoires du patrimoine autochtone et communautaire |
| ASEFA | Association Congolaise des Exploitants Forestiers Artisanaux |
| AT | Aménagement du Territoire |
| ATMMA | Association Tuwabebe Wamama Wa Maniema |
| AVEC | Association villageoise d'épargne et de crédit |
| AVEMA | Action des Volontaires pour la promotion de l'Environnement de la Culture et du Tourisme au Maniema |
| BGF | Programme de Maintien de la Biodiversité et Gestion durable des Forêts |
| CADD | Communauté d'Action pour le Développement Durable |
| CAFI | Initiative pour la Forêt d'Afrique Centrale |
| CAM | Confédération des Artisans du Maniema |
| CAPS | Communautés de base en Action pour la Promotion Sanitaire |
| CARG | Conseil Agricole et Rural de Gestion |
| CDG | Comité de Développement de Groupement |
| CDV | Comité de Développement du Village |
| CEBOK | Coopérative des exploitants de bois d'œuvre de Kailo |
| CEFI | Centre d'Entraide des Femmes Indigentes |
| CFCL | Concession Forestière de Communauté Locale |
| CL | Communauté locale |
| CLD | Comité Local de Développement |
| CLIP | Consentement Libre, Informé et Préalable |
| COFIL | Comité de Pilotage |
| CPEDD | Coordination Provinciale de l'Environnement et du Développement Durable |
| CT | Coopération Technique |
| CTP | Conseiller Technique Principal |
| CVD | Comité villageois de Développement |
| ETD | Entité territoriale décentralisée |
| FEC | Fédération des entreprises du Congo |
| FONAREDD | Fonds National REDD+ en RDC |
| FORCOM | Foresterie Communautaire |
| GIZ | Deutsche Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH |
| GOUPRO | Gouvernement Provincial |
| GTCRR | Groupe de travail Climat REDD+ Rénové |
| HIMO | Haute intensité de main d'œuvre |
| ICCN | Institut Congolais pour la Conservation de la Nature |
| IGV | Institute Géographie |
| IPA | Inspection Provinciale d'Agriculture |
| IPAPEL | Inspection Provinciale de la Pêche et l'Elevage |
| IPDRAL | Inspection provinciale du développement rural |
| IUCN | Union internationale pour la conservation de la nature |
| LOI | Letter of Intent |
| MEDD | Ministère de l'Environnement et du Développement Durable |
| MEOR | Méthodologie d'évaluation des opportunités de restauration des paysages forestiers |
| MGP | Mécanisme de Gestion des Plaintes |
| MPTF | Bureau de gestion des fonds multipartenaires |
| MYD | Mama Yedu Développement |
| OCGL | Observatoire Congolais pour la bonne Gouvernance Locale |

| | |
|--------------|--|
| ODD | Objectif de Développement Durable |
| ONG | Organisation non gouvernementale |
| OP | Organisation Paysanne |
| OPF | Organisation Paysanne Féminine |
| OVDA | Office des Voies de Desserte Agricole |
| PA | Peuple autochtone |
| PAG | Plan d'Aménagement et de Gestion |
| PAI | Plan annuel d'investissement |
| PDL | Plan de Développement Local |
| PIREDD | Programme Intégré REDD+ |
| PNL | Parc National de la Lomami |
| PNSD | Plan National Stratégique de Développement |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le Développement |
| PréCOP | Préparation à la Conférence des Parties sur le Climat |
| PSAT | Plan Spatial d'Aménagement du Territoire |
| PSE | Paiement aux Services Environnementaux |
| PTF | Partenaires techniques et financiers |
| RAS | Rien à signaler |
| RC | Renforcement des capacités |
| RDC | République Démocratique du Congo |
| REDD+ | Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des forêts |
| REPALEF | Réseau des Populations Autochtones et Locales pour la Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers de la RDC |
| RESAM | Réseau Sécurité Alimentaire au Maniema |
| ROI | Règlement d'ordre intérieur |
| RPF | Restauration des Paysages Forestiers |
| S&E | Suivi et Evaluation |
| SAFI Maniema | Soutien aux Actions des Femmes Indigentes au Maniema |
| SAM4VITA | Maïs bio fortifié |
| SENASEM | Service National de Semences |
| SIG | Système d'Information Géographique |
| SL | Subvention Locale |
| SNFC | Stratégie Nationale sur la Foresterie Communautaire |
| SODESA | Solidarité-Développement-Santé |
| SPAT | Schéma Provincial d'Aménagement du Territoire |
| UNDG | United Nations Development Group, maintenant : UNSDG |
| UNICEF | Fonds des Nations unies pour l'enfance |
| UFECD | Union des Femmes Chrétiennes pour le développement |
| UNSDG | United Nations Sustainable Development Group, avant: UNDG |
| USD | US-Dollar |

Table des matières

| | |
|--|----|
| 1. Données clés du projet..... | 5 |
| 2. Résumé des progrès réalisés par le projet | 6 |
| 3. Défis de mise en œuvre..... | 7 |
| 3.1 Défis liés au contexte du pays | 7 |
| 3.2 Défis inhérents au projet..... | 8 |
| 3.3 Commentaires | 8 |
| 4. Evaluation de la performance du projet | 10 |
| 4.1 Evaluation de la performance du projet sur base des indicateurs du cadre logique | 10 |
| 4.2 Etat d’avancement de mise en œuvre des activités du projet pour la période de rapportage | 16 |
| 5. Résultats du Projet | 26 |
| 5.1 Contributions du projet à l’atteinte des indicateurs du cadre de résultats de FONAREDD/CAFI..... | 26 |
| 5.2 Contributions du projet à l’atteinte des jalons de la Lettre d’intention | 28 |
| 6. Communication et promotion..... | 32 |
| 6.1 Illustration spécifique | 32 |
| 6.2 Stratégie et plan de communication | 35 |
| 7. Exécution financière | 37 |
| 7.1 Décaissements..... | 37 |
| 7.2 Contrats | 42 |
| 7.3 Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines..... | 43 |
| 7.4 Mobilisation de ressources..... | 44 |
| 7.5 Audits..... | 44 |
| 7.6 Révisions budgétaires..... | 44 |
| 8. Suivi, évaluation et apprentissage du projet..... | 45 |
| 8.1 Etat d’avancement du plan de suivi du projet | 45 |
| 8.2 Evaluations | 45 |
| 8.3 Intégration des leçons apprises..... | 45 |
| 8.4 Révisions programmatiques (le cas échéant)..... | 46 |
| 9. Thèmes transversaux..... | 47 |
| 9.1 Genre, peuples autochtones et autres groupes vulnérables | 47 |
| 9.2 Respect des standards environnementaux et sociaux | 49 |
| 10. Gestion des risques | 55 |
| 10.1 Matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée | 55 |
| 10.2 Évaluation de la transparence et de l'intégrité | 59 |
| 11. Récapitulatif des livrables..... | 60 |
| 12. Annexes | 66 |

1. Données clés du projet

| | |
|--|--|
| Titre du projet | Programme Intégré REDD+ dans la province du Maniema, République Démocratique du Congo |
| Numéro de référence MPTF du projet | 126783 |
| Hyperlien du document de projet ¹ | |
| Zone(s) d'intervention(s) du projet | Localité : Province du Maniema - Territoires Kailo, Pangi, Kasongo, Kibombo – Secteur/Chefferies : Ambwe, Bangengele, Wasongola, Balanga, Maringa, Mulu, Benya Samba, Bakwange, Beia, Babene et Wakabangu II, Matapa, Aluba, Bahina |
| Institutions ou ministères de tutelle | Ministère Provincial en charge de l'Environnement et AT, de l'Agriculture, du Plan et de l'intérieur |
| Organisations partenaires participantes de niveau 1 ² | Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH |
| Budget total du projet (USD) | 30 000 000 USD |
| Durée totale du projet (mois) | 60 mois |
| Date d'approbation du projet par le Comité de Pilotage du FONAREDD | 01.03.2021 |
| Date de réception des premiers fonds du MPTF | 27.04.2021 |
| Date d'approbation du 1 ^{er} Plan de Travail Budgétisé Annuel par le Comité de Pilotage du projet | 09.11.2021 |
| Date de clôture initiale | 28.02.2026 |
| Date de clôture révisée le cas échéant | |
| Dépenses du 01/01 au 31/12 de l'année de rapportage | 6 677 144 USD |
| Dépenses globales cumulatives (USD) au 31/12 de l'année de rapportage | 15 266 843 USD |
| Taux de consommation sur l'ensemble des tranches reçues 21/12/2023 | 76 % |
| Date et lien de l'évaluation à mi-parcours le cas échéant | Evaluation indépendante après 18 mois Début 30 septembre 2022 pour 13 à 17 semaines. |

¹ L'ensemble des documents de projet se trouve sur le site web du FONAREDD www.fonaredd-rdc.org et le Drive CAFI https://drive.google.com/drive/folders/1RhAT_Hc5jycgw40xr7YZM57jV4zQFadQ. Sélectionner Country documents / Le pays ou regional / programming / active portfolio / numéro et nom du projet

² Il s'agit des organisations qui ont reçu un financement direct du Bureau MPTF dans le cadre du projet.

2. Résumé des progrès réalisés par le projet

| Progrès au cours de 2023 | Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet |
|--|---|
| Effet 1 : L'aménagement du territoire prend en compte la contribution des forêts au changement climatique, et une amélioration de la Sécurité foncière | |
| Indicateur effet 1 : Zonage fait et cartes disponibles, Planification spatiale pour le développement réalisée et PDLs disponibles, Droits fonciers renforcés et accords signés, cartes disponibles, contrats publiés | |
| <p>55 PSATs ont été élaborés au niveau de terroir - 81 villages avec 153410 personnes ont été touchés pour les PSATs Liste PSAT fin 2023 ;</p> <p>Une stratégie provinciale pour les PA a été élaborée Stratégie Provinciale PA ;</p> <p>2 PDLs au niveau des secteurs/chefferies ont été finalisés et publiés (Aluba et Bahina);</p> <p>3 conflits fonciers ont été appuyés pour une résolution ;</p> <p>4 arrêtés pour l'attribution des CFCLs ont été publiés ;</p> <p>Une campagne pour la vulgarisation des lois foncières et agricoles a été appuyée.</p> | <p>58 PSATs ont été élaborés au niveau de terroir Liste PSAT fin 2023- 85 villages avec 156038 personnes ont été touchées ;</p> <p>Une stratégie de lutte contre les feux de brousse, une stratégie inclusion de femmes, une stratégie bois-énergie, une stratégie communication REDD+ et une stratégie PA ont été élaborée ;</p> <p>7 PDLs au niveau de Secteur/Chefferie ont été élaborés, finalisés et publiés (ETD Wasongola, Ambwe, Bangengele, Maringa, Beia, Aluba, Bahina) ;</p> <p>6 conflits fonciers ont été appuyés pour une résolution ;</p> <p>9 arrêtés pour l'attribution des CFCLs ont été publiés, 5 dans le journal officiel ;</p> <p>Une campagne pour la vulgarisation des lois foncières et agricoles a été appuyée.</p> |
| Effet 2 : La gouvernance du processus est effective, multi sectorielle et multi acteurs | |
| Indicateur effet 2 : Droits humains respectés et PA et femmes participent, Les partenaires sont renforcés dans leurs capacités, Des fonds sont mobilisés et des investissements faits | |
| <p>20 femmes leaders ont été renforcées, 262 partenaires ont été renforcés sur les aspects genre ;</p> <p>167 nouvelles structures locales de gouvernance (CVD, CDG et CLD) ont été instaurées et renforcées dans leurs capacités. 34 % des membres de ces comités de prise de décision (CLD) sont des femmes ;</p> <p>2 réunions COPIL ont été organisées et 41 missions de suivi et évaluations organisées avec les partenaires étatiques et membres COPIL ;</p> <p>914 partenaires dans 77 structures ont été touchés par les formations et 18 structures par les dotations ;</p> <p>104 AVEC avec 1700 personnes (1620 femmes) ont été mises sur place. Ces AVECs ont mobilisés 115710 USD et ont financé 48 projets de développement individuel ;</p> <p>5115 individus (1930 femmes) ont bénéficié de revenus, qu'ils soient PSE (251500 USD) ou provenant des chaînes de valeur agricole ou bois-énergie (environ 1,5 million USD).</p> | <p>90 femmes leaders ont été renforcées, 512 partenaires ont été renforcés sur les aspects genre ;</p> <p>1102 nouvelles structures locales de gouvernance (CVD, CDG et CLD) ont été instaurées et renforcées dans leurs capacités Liste des comités locales- 32% des membres de ces comités de prise de décision (CLD) sont des femmes ;</p> <p>6 réunions du COPIL ont été organisées et 71 missions de suivi et évaluation organisées avec les partenaires étatiques et membres COPIL ;</p> <p>3378 partenaires dans 124 structures ont été touchés par les formations et 123 structures par les dotations ;</p> <p>132 AVEC avec 2485 personnes (2188 femmes) ont été mises sur place. Ces AVECs ont mobilisés 133187 USD et ont financé 57 projets de développement individuel Liste AVEC 2023 et fonds mobilisés ;</p> <p>6076 individus ont bénéficié de revenus</p> |
| Effet 3 : La gestion des forêts et leur gouvernance sont améliorées | |
| Indicateur effet 3 : Les stocks d'animaux et la couverture végétale montrent une évolution positive, Zones de protection (CFCL, APAC, AP) mises sur place, Paysages forestiers restaurés | |
| <p>2 missions de contrôle forestier ont été appuyés ;</p> <p>La mise en place des 4 CFCL a permis de protéger et d'utiliser durablement 64975 ha de forêts naturelles ;</p> <p>5 PSG pour 5 CFCLs ont été élaborés ;</p> <p>100 hectares de forêts naturelles ont été restaurés.</p> | <p>6 missions de contrôle forestier ont été appuyés ;</p> <p>La mise en place des 9 CFCL a permis de protéger et d'utiliser durablement 229640 ha de forêts naturelles Liste CFCL fin 2023 ;</p> <p>5 PSG pour 5 CFCL élaborés, 71091 personnes sont touchées ;</p> <p>Des opportunités en RPF évaluées et une stratégie RPF élaborée</p> <p>220 hectares de forêts naturelles ont été restaurés.</p> |
| Effet 4 : La consommation de bois énergie non durable diminue | |
| Indicateur effet 4 : Chaîne de valeur bois-énergie optimisée mise sur place, Des alternatives en énergie sont disponibles | |
| <p>821 personnes (255 femmes) travaillent sur approche PSE pour reboiser 557 hectares de savane en bois-énergie ;</p> <p>100 producteurs (7 femmes) de charbon ont été formés sur les techniques améliorées ;</p> <p>40 fabricants de foyers ont été formés sur la fabrication d'un modèle amélioré 'Mapishi Bora, une microentreprise a été mise en place mi-2023 et la vente a commencé fin 2023 avec grand succès ;</p> | <p>921 personnes (258 femmes) travaillent sur approche PSE pour reboiser 602 hectares de savane en bois-énergie Liste Reboisement ;</p> <p>150 producteurs (12 femmes) de charbon ont été formés sur les techniques améliorées. Un guide a été élaboré et traduit</p> <p>40 fabricants de foyers ont été formés sur la fabrication d'un modèle amélioré 'Mapishi Bora, une microentreprise a été mise en place mi-2023 et la vente a commencé fin 2023 avec grand succès ;</p> |

| | |
|--|--|
| Deux micro-entreprises (60 bénéficiaires) ont été créées pour produire du charbon vert. Elles ont vendu 28000 kg à plus de 4500 ménages, générant des revenus de 2733 USD. | Deux micro-entreprises (60 bénéficiaires) ont été créées pour produire du charbon vert. Elles ont vendu 28000 kg à plus de 4500 ménages, générant des revenus de 2733 USD. |
| Effet 5: L'agriculture empiète moins sur les terres forestières | |
| Indicateur effet 5 : Agriculture savanicole installée d'une manière durable et rentable, Augmentation du nombre de ménages pratiquant une agriculture familiale d'une manière durable et rentable | |
| <p>Plusieurs produits de communication et fiches techniques ont été élaborés ;</p> <p>11045 ménages ont commencé à appliquer des bonnes pratiques en agriculture, par exemple l'agroforesterie ;</p> <p>1404 hectares ont été aménagés en respectant les nouvelles pratiques en agroforesterie Liste des activités Agriculture et Agroforesterie ;</p> <p>La culture pérenne du café, du cacao, du palmier, du moringa et du jacquier a été réalisée sur 820 hectares ;</p> <p>4548 hectares ont été convertis en cultures vivrières (riz, maïs, soja) avec l'amélioration des semences et le développement de la chaîne de valeur – (la réplique de champs de démonstration de 2022 par la population locale a conduit à la mise en place de 2173 ha rizipisciculture Carte réplique rizipisciculture) ;</p> <p>959 individus (350 Femmes) ont été renforcés sur les aspects d'entrepreneuriat ;</p> <p>3220 ménages (avec minimum 1015 femmes et 60 PA) ont été impliqués dans la mise en place de chaînes de valeurs - Liste Revenus 2023</p> | <p>Une étude sur le potentiel agricole dans la zone savanicole a été effectuée ;</p> <p>34 km de piste de desserte agricole ont été réhabilités ;</p> <p>Plusieurs produits de communication, fiches techniques, guide d'agroforesterie ont été élaborés</p> <p>15953 ménages ont commencé à appliquer des bonnes pratiques en agriculture, par exemple l'agroforesterie ;</p> <p>1803 hectares ont été aménagés en respectant les nouvelles pratiques en agroforesterie ;</p> <p>La culture pérenne du café, du cacao, du palmier, du moringa et du jacquier a été réalisée sur 870 hectares ;</p> <p>5095 hectares ont été convertis en cultures vivrières (riz, maïs, soja) avec l'amélioration des semences et le développement de la chaîne de valeur ;</p> <p>762 individus (350 femmes) ont été renforcés sur les aspects d'entrepreneuriat ;</p> <p>5926 ménages (avec minimum 1234 femmes et 288 PA), ont été impliqués dans la mise en place de chaînes de valeur.</p> |

3. Défis de mise en œuvre

3.1 Défis liés au contexte du pays

On constate que les besoins des partenaires étatiques du PIREDD Maniema sont énormes, tant en termes de dotation en matériel pour le bon fonctionnement de leurs bureaux, de construction/réhabilitation de bureaux, de moyens de déplacement, ou de renforcement des capacités techniques. Les bureaux des partenaires étatiques ne sont pas bien équipés, les employés ne perçoivent pas des fonds pour les missions, le déplacement en ville, les appels téléphoniques, etc, et souvent, ils manquent de compétences techniques spécifiques qui sont essentiels pour le projet (par exemple l'agroforesterie et l'agroécologie, PSE, ...). Pour qu'une bonne collaboration soit possible, il est nécessaire que le projet apporte un appui institutionnel à ses partenaires. Il est évident que le PIREDD Maniema ne peut pas répondre à tous les besoins de services étatiques de la Province du Maniema. Chaque semaine, la GIZ reçoit environ 5-10 demandes des partenaires étatiques pour le matériel nécessaire à leur bon fonctionnement, ainsi que pour les missions, les constructions/réhabilitation de bureaux et le renforcement de capacités techniques. Le projet va continuer à fournir des soutiens ponctuels, mais il doit aussi continuer à préciser clairement les limites.

Les détournements de fonds et la corruption sont des problèmes bien connus en RDC et le projet doit également y faire face. Heureusement, peu d'ONG locales ont essayé de falsifier des factures et de dérober des fonds, par exemple lors de l'achat du matériel. Il y a eu des situations où des paiements HIMO ont été promis aux bénéficiaires, mais ces paiements n'ont jamais été effectués en raison du détournement des fonds par le responsable d'ONG. Une partie des dotations allouées aux partenaires gouvernementaux a déjà disparu (ordinateurs, motos, meubles, systèmes solaires) Le risque le plus important réside dans le changement de titulaire du poste, comme c'est arrivé pour les administrateurs de territoire, quelques chefs de secteur et certains ministres provinciaux (Ministre Provincial du Plan). La GIZ maintiendra son affirmation selon laquelle le projet s'opposera catégoriquement à la corruption et que les détournements de fonds ne seront pas tolérés. Le remboursement des fonds détournés et la restitution du matériel volé sont impératifs.

3.2 Défis inhérents au projet

La Province du Maniema est à la fois grande et défavorisée. Les demandes d'assistance par exemple dans le secteur de l'agriculture (production, transformation, commercialisation) sont considérables dans la zone d'intervention, donc dans les 14 ETD (secteur/chefferie) avec environ 1300 villages. Néanmoins, le projet ne peut cependant pas travailler dans tous les villages même si de nombreux partenaires et villageois s'attendaient à ce que cela se produise dès le début du projet. Actuellement, environ 400 villages bénéficient du soutien du projet. En communiquant et en sensibilisant fortement les bonnes pratiques par exemple, le projet essaie de motiver les villages qui ne peuvent pas être soutenus dans cette phase du projet, à reproduire de bonnes pratiques. Les premiers signes de succès sont déjà perceptibles dans les activités d'agroforesterie, la rizipisciculture (réplication sur près de 3000 hectares), la mise en place des nouveaux AVEC sans implication du projet.

La Province du Maniema est confrontée à un enclavement et à une infrastructure routière dégradée. Le projet rencontre de difficultés pour obtenir des matériaux de qualité pour l'agriculture tels que des semences et des machines de transformation. De nombreux matériaux doivent être importés de Goma. En raison des conditions routières très mauvaises plus de 95 % des villages ne peuvent être visités qu'en moto et pas mal de villages seulement pendant la saison sèche. Cela pose des problèmes logistiques et entraîne des coûts élevés pour le transport, tout en obligeant à suspendre certaines activités du projet pendant les périodes de pluie.

Début 2023, le rapport d'évaluation indépendant a nécessité des adaptations dans la stratégie principale du projet ainsi que dans quelques indicateurs et résultats du projet. Comme résultat du rapport, FONAREDD a également demandé d'adapter le plan de travail de 2023 qui avait pourtant déjà été validé par le COPIL en novembre 2022. Cela a engendré des difficultés de démarrage au début de 2023 et des frustrations chez les partenaires. En raison d'autres priorités, nous n'avons pas pu réaliser les activités promises à certains partenaires.

3.3 Commentaires

La plus grande difficulté en 2023 a été d'obtenir les ressources financières à travers le bailleur du fonds. Pour diverses raisons, la GIZ et le FONAREDD/CAFI s'étaient parvenus à un accord fin 2022 pour répartir la deuxième tranche de 10 millions en trois versements (2, 3 et 5 millions USD). En janvier 2023, un paiement de 2 millions a été effectué avec un mois de retard, suivi d'un autre paiement de 3 millions USD en avril 2023 (3 mois en retard). Le projet avait alors compris que le troisième versement de 5 millions de USD se ferait automatiquement après la validation du rapport d'évaluation indépendante et du rapport annuel 2022 (mai 2023). Ce n'était pas été le cas. En juillet 2023, le projet a informé FONAREDD qu'il avait déjà dépensé plus de 92 % des fonds disponibles. Le projet a fait remarquer qu'il y aurait un risque dans la réalisation des activités 2023 du projet en raison du manque de ressources financières. Malheureusement, les procédures internes pour obtenir l'approbation de prochain paiement (5 millions USD), ont pris du retard et le projet n'a pas bénéficié de financement d'août à mi-novembre 2023. La GIZ a réussi à préfinancer certaines activités, mais pas toutes. La saison agricole A et B a malheureusement été manquée, car les matériaux n'ont pas été achetés à temps. En raison de ces défis, une réunion a eu lieu avec FONAREDD en novembre 2023 pour discuter de la prochaine tranche de 10 millions de dollars que le projet doit demander d'ici avril 2024. FONAREDD a fait comprendre au projet qu'un rapport annuel de qualité pour 2023, exposant les résultats obtenus et transmis au plus tôt possible début 2024, serait essentiel pour débloquer la prochaine tranche d'ici avril 2024.

4. Evaluation de la performance du projet

4.1 Evaluation de la performance du projet sur base des indicateurs du cadre logique

| Produits | Indicateurs | Ligne de base ³ | Cible visée pour la période de rapportage | Valeur atteinte pour la période de rapportage | Valeur 2021 | Valeur 2022 | Valeur actuelle (en cumulatif) ⁴ | Cible finale dans le prodoc ⁵ | Cible finale révisée le cas échéant | Hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant | Commentaires ⁶ |
|--|--|----------------------------|---|---|-------------|------------------------------|---|--|-------------------------------------|--|--|
| Produit 1.1 Des plans d'aménagement du Territoire aux niveau provincial et local dans les zones clés sont élaborés | Nombre de SPAT élaborés et publiés | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | | |
| | Nombre des PSAT publiés | 0 | 60 | 55 | 0 | 3 | 58 | 0 | 80 | | Liste PSAT fin 2023 |
| | Nombre des villages/personnes touchés | 0 | 60 villages 10000 personnes | 81 villages 153410 personnes | 0 | 4 villages 2628 personnes | 85 villages 156038 personnes | 0 | | | Liste PSAT fin 2023 |
| | Nombre de hectares sur PSAT | 0 | 200000 ha | 316904 ha | 0 | 116600 ha | 433504 ha | 0 | | | Liste PSAT fin 2023 |
| Produit 1.2 Planification spatiale pour le développement réalisée et PDL disponibles | Nombre des stratégies et plans provinciaux élaborés | 0 | 1 | 1 | 2 | 2 | 5 | 5 | | | Stratégie lutte contre les feux de brousse 1 stratégie d'inclusion de femmes 1 stratégie bois-énergie 1 stratégie communication REDD+ 1 stratégie PA |
| | Nombre d'APAC, AP, réserves, CFCL dans les PSAT, SPAT et PDL | 0 | 2 | 4 | 3 | 2 | 9 | 16 | | | |

³ Préciser l'unité.

⁴ Indiquer la valeur à l'issue de la période de rapportage.

⁵ Indiquer la cible telle que renseignée dans le document de projet.

⁶ Les commentaires doivent inclure les raisons pour les progrès significatifs, les retards ou changements le cas échéant.

| | | | | | | | | | | | |
|--|--|-------------------------|-----|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------|--|--|---------------------------|
| | Nombre des PDL élaborés, validés et publiés | 0 | 2 | 2 | 3 | 2 | 7 | 10 | | | Aluba et Bahina |
| Produit 1.3 Droits fonciers renforcés et accords signés, cartes disponibles, contrats publiés | Nombre des conflits fonciers résolus | 0 | 3 | 3 | 0 | 2 | 5 | 5 | | | |
| | Nombre de contrats, arrêtés, etc, publiés | 0 | 5 | 4 arrêtés CFCL publiés | 3 arrêtés CFCL publiés | 2 arrêtés CFCL publiés | 9 arrêtés CFCL publiés | 20 | | | |
| | Nombre des cartes reboisement, agricoles, SIF, etc, disponibles | 0 | 5 | 9 | 0 | 3 | 12 | 20 | | | |
| Produit 2.1 : Droits humains respectés ; PA et femmes participant | Nombre de personnes (staff étatique et société civile) renforcés sur l'aspect genre | 0 | 100 | 262 | 130 | 120 | 512 | 100 | | | |
| | Nombre de femmes leaders renforcées | 0 | 30 | 20 | 0 | 70 | 90 | 100 | | | |
| | Nombre de PA et handicapés renforcés | 0 | 30 | 43 | 40 | 156 | 239 | 750 | | | |
| | Pourcentage de femmes dans des comités de prise de décision (CLD) | 6% de femmes | 35% | 34% | 31% | 33% | 33% | 35 | | | |
| | Un mécanisme de plainte mis en place | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 | 2 | | | |
| | Nombre de plaintes traitées | 0 | 5 | 6 | 0 | 6 | 12 | 20 | | | |
| | Nombre de missions de suivi et évaluation organisées | 0 | 20 | 41 | 3 | 27 | 71 | 50 | | | |
| Produit 2.2 : Les partenaires sont renforcés dans leurs capacités | Nombre de réunions COPIL organisées | 0 | 2 | 2 | 1 | 3 | 6 | 10 | | | |
| | Nombre de partenaires ayant participé aux plateformes nationaux secteur vert ou visite d'échange | 0 | 15 | 18 | 0 | 36 | 54 | 60 | | | |
| | Nombre de missions d'échange organisées | 0 | 0 | 0 | 1 | 5 | 6 | 10 | | | |
| | Nombres de structures locales de gouvernance (CVD, | 311 structures mises en | 200 | 167 | 0 | 624 | 1102 | 1000 | | | Liste des comités locales |

| | | | | | | | | | | | |
|---|--|------------|-----------|---|-----|------------------------|---------------------------|------------|--|--|--|
| | CDG et CLD) mises en place | place 2020 | | | | | | | | | |
| | Nombre de structures renforcées en capacités techniques | 0 | 20 | 77 | 60 | 124 | 124 | 100 | | | |
| | Nombres de partenaires renforcés en capacités techniques | 0 | 100 | 914 | 622 | 1842 | 3378 | 1000 | | | |
| | Nombres de structures renforcés avec dotation de matériel | 0 | 10 | 18 | 35 | 70 | 123 | 100 | | | |
| Produit 2.3 Des fonds sont mobilisés et des investissements faites | Nombre d'AVEC mises en place et renforcées | 0 | 100 | 104 1700 (1620 femmes) | 0 | 28 735 (569 Femmes) | 132 2485 (2188 femmes) | 400 | | | Liste AVEC 2023 et fonds mobilisés |
| | Nombres des activités des PDL réalisées | 0 | 5 | 19 | 2 | 16 | 37 | 50 | | | |
| | Nombre de projets de développement appuyés | 0 | 30 | 48 (AVEC) | 3 | 6 | 57 | 150 | | | |
| | Nombre de personnes avec des revenus | 0 | 1000 | 5542 (1930 femmes) 251500 USD PSE, 1510053 USD chaine valeur | 439 | 522 | 6503 | 5000 | | | Liste Revenus 2023 |
| | Nombre de business plans élaborés et mis en œuvre | 0 | 1 | 1 | 0 | 2 | 3 | 5 | | | |
| | Somme en USD mobilisée (AVEC) | 0 | 20000 USD | 115710 USD AVEC | | 17477 USD (AVEC) | 133187 USD USD | 100000 USD | | | Liste AVEC 2023 et fonds mobilisés |
| Produit 3.1 Les stocks d'animaux et la couverture végétale montrent une | Stratégie communication REDD+ disponible | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 1 | 1 | | | |
| | Nombre de campagnes de sensibilisation effectuées y inclus de produit de publication | 0 | 2 | 2 | 1 | 3 | 6 | 5 | | | |

| | | | | | | | | | | | |
|--|---|-----------|-----------|----------|----------|----------|---------------------|-----------|--|--|--------------------------------------|
| évolution positive | Nombre d'études appuyées (utilisation ressources naturelles, stock carbone) | 0 | 0 | 0 | 4 | 5 | 9 | 10 | | | |
| | Nombre de réglementations d'utilisation des ressources naturelles mises à jour | 0 | 2 | 2 | 0 | 0 | 2 (Chasse et pêche) | 4 | | | |
| | Nombre de rapports de suivi et évaluation de la couverture végétale disponibles | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 | 1 | 4 | | | |
| | Nombre de missions de contrôle forestier | 0 | 3 | 2 | 1 | 3 | 6 | 20 | | | |
| Produit 3.2 Zones de protection (CFCL, APAC, AP) mises sur place | Nombre d'hectares protégés sur CFCL, APAC et AP | 470013 ha | 40 000 ha | 64975 ha | 37439 ha | 80213 ha | 229640 ha | 350000 ha | | | Carte CFCL fin 2023, |
| | Nombre de CFCL mises en place | 1 | 4 | 3 | 3 | 2 | 8 | 10 | | | Liste CFCL fin 2023 |
| | Nombre de PSG de CFCL élaborés ou révisés | 1 PSG | 5 | 5 | 0 | 0 | 5 | 10 | | | |
| | Nombre d'APAC mises sur place | 0 | 4 | 0 | 0 | 0 | 0 | 4 | | | |
| | Nombre de PAG pour les APAC élaborés | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 4 | | | |
| | Nombre d'AP mises sur place | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | | | |
| | Nombre de PAG pour les AP élaborés | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | | | |
| Produit 3.3 Paysages foresterie restaurés | Analyse RPF faite | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 1 | | | |
| | Hectares de forêts restaurées | 0 | 500 | 100 | 0 | 120 | 220 | 5000 | | | |
| Produit 4.1 Chaîne de valeur bois-énergie optimisée mise sur place | Une stratégie provinciale bois-énergie disponible et mise en œuvre | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 1 | | | |
| | Nombre de produits de publication | 0 | 2 | 2 | 0 | 1 | 3 | 5 | | | |
| | Hectares reboisés en vocation bois-énergie | 0 | 500 | 557 | 0 | 127 | 684 | 2000 | | | Liste Reboisement |

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|--------------|----------------|--|---------------|-----------------|---------------------|--|--|--|
| | Nombre de producteurs de charbon formés sur les bonnes techniques | 0 | 100 | 100 (7 femmes) | 0 | 50 (5 femmes) | 150 (12 femmes) | 500 | | | |
| | Nombre de Fabricants de foyers formés | 0 | 20 | 0 | 0 | 40 | 40 | 30 | | | |
| | Pourcentage du charbon venant de chaîne de valeur optimisé | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 10% | | | |
| | Pourcentage d'utilisation de foyers améliorés par les personnes sensibilisées (Environ 20 000 ménages) | 0 | 2000 ménages | 2067ménages | 0 | 40 | 1107 | 30% (20000 ménages) | | | |
| Produit 4.2 Des alternatives en énergie sont disponibles | Nombre de Micro-entreprises mises en place | 0 | 3 | 4 | 0 | 2 | 6 | 5 | | | 2800kg de charbon vert ont été venus – les ménages ont achetés entre 5-10kg Revenus : 2733 Liste des activités alternatives énergie durable |
| | Pourcentage de personnes touchées commençant d'utiliser des sources d'énergie durables Environ 7000 ménages | 0 | 500 ménages | 4530ménages | 0 | 50 | 4580 ménages | 10% (7000 ménages) | | | |
| Produit 5.1 Agriculture savanicole installée dans une manière durable et rentable | Etude sur le potentiel de l'agriculture dans la zone savanicole disponible | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 1 | 0 | | | |
| | Deux systèmes agricoles améliorés disponibles | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | | | |
| | Nombre de produits de publication distribués | 0 | 20 | 6 | 2 dépliants, spot radio, 2 fiches techniques, 2 brochures, 1 boîte image | 3 | 11 | 20 | | | |

| | | | | | | | | | | | |
|---|--|---|------|---------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------|--|--|--|---|
| | Nombre d'étudiants appuyés pour les recherches | 0 | 0 | 0 | 4 | 6 | 10 | 10 | | | |
| | Kilomètres de pistes réhabilitées | 0 | 0 | 0 | 0 | 34 | 34 | 500 | | | Nous ne l'avions pas fait en 2023 car nous pensions que le projet PDL 145 s'en chargerait |
| | Nombre de bâtiments de stockage construits | 0 | 0 | 3 | 0 | 4 | 8 | 50 | | | |
| Produit 5.2 Augmentation du nombre de ménages pratiquant une agriculture familiale d'une manière durable et rentable | Nombre de ménages commençant à appliquer ces pratiques | 0 | 5000 | 11045 (4150 femmes 60 PA) | 132 | 3147 (1536 femmes 124 PA) | 15953 (5686 femmes, 188 PA) | 10000 | | | |
| | Hectares sur les nouvelles cultures en agroforesterie | 0 | 1000 | 1404 | 0 | 399 | 1803 | 5000 | | | Liste des activités Agriculture et Agroforesterie |
| | Hectares en cultures pérennes | 0 | 1000 | 820 | 0 | 50 | 870 | 5000 | | | |
| | Hectares en culture vivrière | 0 | 1000 | 4548 | 0 | 547 | 5095 | 5000 | | | |
| | Nombre des personnes et coopératives renforcées sur l'aspect d'entrepreneuriat | 0 | 100 | 959 (350 Femmes) | 0 | 167 (10 coopératives) | 1126 | 500 personnes et 30 coopératives | | | |
| | Nombre de chaînes de valeur mises sur place | 0 | 5 | 5 | 4 | 11 | 14 | 10 | | | |
| | Nombre de ménages impliqués dans les chaînes de valeur | 0 | 1000 | 2793 (1015 femmes 60 PA) | 439 ménages 138 femmes 104 PA | 2267 1096 femmes 124 PA | 5499 (1234 femmes, 288 PA) | 7000 ménages (2000 femmes, 750 PA) | | | Liste Revenus 2023 |

4.2 Etat d'avancement de mise en œuvre des activités du projet pour la période de rapportage

PTBA 2023 Version Novembre 2022

Mise à jour PTBA 2023 Juin 2023 Après l'évaluation, le COPIL a pris la décision d'adapter le PTBA pour 2023.

| Activité prévue dans le PTBA de l'année en cours | Produit ⁷ (ex. 1.1) | Cible prévue dans le PTBA | Chronologie prévue pour cette activité ⁸ | Valeur atteinte | Statut à la fin de la période de rapportage | Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante |
|---|--------------------------------|---------------------------|---|--|--|---|
| Descentes sur terrain pour obtenir l'accord officiel des terroirs sélectionnés pour le processus PSAT | 1.1 | 60 | Du 01.1.2023 au 31.12.2023 | 67 | Finalisé Liste PSAT fin 2023 | RAS |
| Appuyer l'élaboration des 60 PSAT dans les ETD au niveau de terroir | 1.1 | 60 | Du 01.1.2023 au 31.12.2023 | 55 | Finalisé Carte PSAT fin 2023 Liste PSAT fin 2023 | RAS |
| Finalisation de la stratégie provinciale PA | 1.2 | 1 | Du 01.1.2023 au 31.12.2023 | 1 | Finalisé | RAS |
| Appuyer de missions d'accompagnement pour l'élaboration de PSAT (service technique multidisciplinaire) | 1.2 | 50 personnes (10mission) | Du 01.1.2023 au 31.12.2023 | 165 (16 mission) | Finalisé Rapport de mission CLIP PSAT Rapport de mission Validation carte PSAT Rapport Mission validation carte PSAT Kisamba | RAS |
| Appuyer la finalisation, la publication et la remise officielle des PDL | 1.2 | 4 | Du 01.1.2023 au 31.12.2023 | 4 | Finalisé PDL Aluba PDL Bahina PRD Maringa PDG Beia Rapport de mission Remise PDL Beia Rapport remise PDL Maringa | RAS |
| Appuyer les différentes étapes de résolution des conflits fonciers (atelier d'analyse, mission de constat, atelier de résolution) | 1.3 | 2 | Du 01.1.2023 au 31.12.2023 | 3 Conflit beya Conflit Mwanga Conflit senge Conflit Meya | 3 finalisés, un conflit en cours de traitement Rapport de mission résolution de conflit PSAT Compte rendu du conseil consultatif Rapport/Compte rendu conflit Baya II | Nous prévoyons une augmentation des conflits liés aux droits fonciers en 2024 |
| Appuyer les publications des arrêtés CFCL dans le journal officiel | 1.3 | 5 | 01.10.2023 au 31.12.2023 | 0 | A été reporté à 2024 en raison des élections | RAS |
| Produire des émissions radio pour Informer et sensibiliser la population locale sur les lois foncières et agricoles – source : stratégie de | 1.3 | 10000 personnes touchés | 01.01.2023 au 31.03.2023 | Environ 200000 personnes touchés | Finalisé | RAS |

⁷ Indiquer seulement le numéro du Produit dans lequel s'inscrit l'activité.

⁸ Merci de vous référer au calendrier de mise en œuvre du cadre logique du projet.

| | | | | | | |
|--|-----|--|--------------------------|---|--|---|
| la communication, contributions PDL Maringa, Beia, Ambwe, Wasongola, Bangengele, | | | | | | |
| Produire des brochures des condensées des textes légaux pour la vulgarisation Source : stratégie de la communication, contributions PDL Maringa, Beia, Ambwe, Wasongola, Bangengele, | 1.3 | 100 exemplaires produits et distribués | 01.10.2023 au 31.12.2023 | 500 exemplaires produit et distribués | Finalisé <u>Boite à image pour la vulgarisation de lois fonciers et agricoles</u> <u>Affiche lois agricoles</u> <u>Affiche lois fonciers et agricoles</u> <u>Brochure lois fonciers et agricoles</u> | RAS |
| Appuyer les activités de la sensibilisation sur les respects de droit de l'homme – source : stratégie de la communication et PDL Ambwe, Wasongola, Maringa et Bangengele | 2.1 | Une formation organisée | 01.01.2023 au 31.03.2023 | Une formation organisée | Finalisé <u>Rapport renforcement des capacités inclusion des femmes</u> | RAS |
| Organiser la table-ronde genre avec les autorités politico-Administratives ainsi que les partenaires, pour évaluer la situation de la femme dans les postes des décisions | 2.1 | Table ronde organisée | 01.01.2023 au 31.03.2023 | Table ronde organisée | Finalisé <u>Rapport table ronde inclusion des femmes</u> | RAS |
| Appuyer la campagne de communication sur l'importance de PSAT | 2.1 | > 40 000 personnes touchées | 01.01.2023 au 31.12.2023 | Environ 100000 personnes touchées | Finalisé <u>Rapport de mission CLIP PSAT</u> <u>Rapport de mission Sensibilisation PSAT Ambwe</u> <u>Rapport de Mission sensibilisation PSAT Bakwange</u> <u>Rapport de mission Lancement PSAT Ambwe</u> | RAS |
| Appuyer la commission de traitements de plainte COPIL y inclus les missions au terrain en besoin | 2.1 | 5 plainte traitées | 01.01.2023 au 31.12.2023 | 7 plaintes traitées | En cours (il s'agit de vol de dotations aux partenaires étatiques | Nous nous attendons à une nouvelle augmentation des plaintes pour vol de matériel |
| Appuyer des missions de suivi des plaintes gérées par les comités MGPR | 2.1 | 10 plaintes traitées | 01.01.2023 au 31.12.2023 | 0 | Nous n'avons pas reçu des plaintes concrètes à partir de MGPR | RAS |
| Appuyer la traduction du plan MGPR en langue locale (swahili) et élaborer des outils de sensibilisation sur le MGPR | 2.1 | Traduction faite | 01.01.2023 au 31.03.2023 | Traduction disponible | Finalisé <u>MGPR swahili</u> <u>Spot MGPR en FR,</u> <u>Spot MGPR en SW,</u> | RAS |
| Appuyer l'essai de la mise en place d'antenne MGPR dans 1-2 secteurs et/ou chefferie choisi par la Commission de MGP foresterie | 2.1 | 1 installation d'antenne | 01.07.2023 au 30.09.2023 | 1 installation dans la Chefferie Matapa | Finalisé <u>Rapport de mission identification des membres Comite MGPR</u> <u>Rapport renforcement des capacités MGPR</u> | RAS |
| Appuyer les missions de suivi des activités (service technique, COPIL, staff GIZ) | 2.1 | 20 missions | 01.01.2023 au 31.12.2023 | 41 missions | Finalisé <u>Présentation de la mission de suivi</u> | Il existe une forte attente de la part de tous les partenaires et |

Rapport Annuel 2023 – PIREDD Maniema, RDC

| | | | | | | |
|--|-----|-------------------------------|--------------------------|--|--|---|
| | | | | | Rapport Mission Suivi Agriculture 2 Rapport Mission suivi bois-énergie Rapport Mission Suivi Foret Rapport Mission Suivi PDL et AVEC Rapport Mission suivi Agriculture 1 Rapport Mission Suivi PSAT | membres du COPIL pour un suivi étroit. Cela est malheureusement très coûteux. |
| Organiser 2 réunions COPIL et 8 réunions groupe de travail | 2.2 | 2 | 01.01.2023 au 31.12.2023 | 2 | Finalisé Compte rendu de la réunion du 11 Mai 2023 Compte Rendu de la reunion du 09 Novembre 2023 | RAS |
| Assurer un partage des leçons apprises du programme aux 5 plateformes nationales et internationales (par exemple Forum FORCOM, AFR100) - une partie budget BGF Kinshasa | 2.2 | 15 personnes envoyées | 01.01.2023 au 31.12.2023 | 22 personnes envoyées | Finalisé Rapport participation conferene biodiversit Kinsangani Présentation équipe PIREDD Maniema Conférence à Kisangani Rapport de mission participation réunion PDL 145 Kinshasa | RAS |
| Appuyer la sensibilisation des communautés sur le processus PDL et la mise en place des comités locaux de développement des villages des ETD Babene et Bakwanga (récoltes des données de base, Coordonnées géographiques, démographie) | 2.2 | 40000 personnes sensibilisées | 01.01.2023 au 31.12.2023 | Plus de 100000 sensibilisés (ETD Babene et Bakwange) | Finalisé Emissions radio | RAS |
| Accompagner l'élaboration et l'adoption des règlements intérieur revissant les membres des CDG et CLD des ETDs Babene et Bakwange | 2.2 | 200 structures locales | 01.01.2023 au 31.12.2023 | 167 structures locales | Finalisé Il y avait moins de villages dans l'ETD que prévu Rapport l'élaboration et adoption ROI des CDG et CLD Babene et Bakwange | RAS |
| Appuyer le renforcement des capacités des membres des CDG et CLD des ETD Babene et Bakwange dans la thématique de la décentralisation, planification locale, Aménagement du territoire, gestion durable des RN et genre | 2.2 | 2000 personnes | 01.01.2023 au 31.12.2023 | 2505 | Finalisé Rapport renforcement des capacités des membres des CDG et CLD Babene et Bakwange | RAS |
| Appuyer le renforcement des capacités en informatique et la digitalisation des structures et parties prenantes (ETD, Services étatiques) source : PDL Maringa, Beia, Ambwe, Wasongola, Bangengele, | 2.2 | 10 formations appuyées | 01.01.2023 au 31.12.2023 | 0 | Pas lancé à cause de manque de formateur | RAS |
| Appuyer la participation aux formations externes (offres des autres instituions) | 2.2 | 50 partenaires | 01.01.2023 au 31.12.2023 | 98 partenaires (6 formations) | Finalisé Formation BANTIC CPEDD | RAS |

| | | | | | | |
|---|-----|---|-----------------------------|--|--|-----|
| | | | | | Formation Inspection développement rural Formation valorisation entrepreneuriat BFK Formation BFK PA Formation génératrice revenus BFK Formation production pot écologique | |
| Renforcement des capacités des ONG sur la gestion des fonds | 2.2 | 30 ONG formées | 01.01.2023 au 31.12.2023 | 45 ONG formés (4 formations) | Finalisé Rapport Consultant Rapport de formation Rapport formation | RAS |
| Organiser les formations des femmes leaders en développement du leadership, l'égalité de sexe, déconstruction des stéréotypes de genre, technique de négociation et sur les procédures d'accès aux terres | 2.2 | 30 femmes formées | 01.01.2023 au 31.12.2023 | 20 femmes formées | Finalisé Rapport de formation femmes leaders | RAS |
| Assurer le bon fonctionnement de partenaires de mise en œuvre | 2.2 | 20 structures ont reçu de matériel | 01.01.2023 au 31.12.2023 | 20 structures ont reçu du matériel | Finalisé | RAS |
| Piloter le PSE pour le reboisement familial et individuel - ménages, écoles, églises | 2.3 | 200 membres des communautés locales touchés | 01.07.2023 au 31.12.2023 | 200 pépinières ont été mises en place dans des écoles et églises | En cours Les pépinières ont été mises en place, continuation en 2024 Proposition SL GTCR Rapport GTCR | RAS |
| Renforcement des capacités des AVEC - nouveau guide méthodologique | 2.3 | 30 partenaires formés | 01.01.2023 au 31.07.2023 | 30 partenaires formés | Finalisé Rapport formation AVEC | RAS |
| Appuyer les campagnes de sensibilisation des communautés et autorités sur l'approche AVEC ainsi que la mise en place de 100 AVEC dans les ETD Maringa, Bangengele, Wasongola et Ambwe - Source PDL Maringa, Bangengele, Wasongola, et Ambwe | 2.3 | 100 AVEC mises en place | 01.01.2023 au 31.12.2023 | 104 AVEC mises en place | Finalisé Liste AVEC 2023 et fonds mobilisés Proposition ASEFA Proposition AJDT Rapport SL AVEMA Rapport SL UCFED Rapport SL KM Rapport SL ASEFA | RAS |
| Appuyer le renforcement des capacités sur l'approche AVEC (Module 1-6), l'entrepreneuriat, la gestion de conflit et le partage (Module 7) - Source PDL Maringa, Bangengele, Wasongola, et Ambwe | 2.3 | 500 Membres formés | 01.01.2023 au 31.12.2023 | 2600 membres formés | Finalisé Rapport SL AVEMA Rapport SL UCFED Rapport SL KM Rapport SL ASEFA | rAs |
| Appuyer l'organisation des réunions d'achat des parts, solidarités, prêts et remboursement + la sensibilisation sur les thèmes transversaux et le Réseautage des AVEC - Source PDL Maringa, Bangengele, Wasongola, et Ambwe | 2.3 | 500 membres touchés | 01.01.2023 au 31.12.2023 | 2600 membres touchés | Finalisé Rapport SL AVEMA Rapport SL UCFED Rapport SL KM Rapport SL ASEFA | |

Rapport Annuel 2023 – PIREDD Maniema, RDC

| | | | | | | |
|--|-----|--|--------------------------|---|---|--|
| Appuyer 2 formations professionnelles et/ou entrepreneuriat en faveur des femmes autochtones et /ou femmes de la communauté locale - Source PDL Bangengele, Maringa, Ambwe, Wasongola, Beia | 2.3 | 40 femmes formées | 01.01.2023 au 31.12.2023 | 2 formations appuyées | Finalisé Article SAFI Maniema Rapport trimestriel SL UMOMA | RAS |
| Appuyer les communautés avec la réalisation d'environ 5-10 activités PDL | 2.3 | 5 projets appuyés | 01.01.2023 au 31.12.2023 | 19 | Finalisé AVEC, reboisement, projet chaîne de valeur | RAS |
| Appuyer les structures avec 150 projets d'investissement | 2.3 | 30 projets | 01.01.2023 au 31.12.2023 | 48 | Finalisé à travers des AVEC et investissements individuels | |
| Produire des émissions radio et faire des points de presse pour augmenter la connaissance du programme PIREDD à travers une communication des activités du programme/les résultats attendus et des cibles source : stratégie de la communication | 3.1 | 2 émissions appuyées, | 01.01.2023 au 31.12.2023 | 10 newsletters, 5 émissions et un flyer développé | Finalisé Dépliant PIREDD Maniema Rapport GTCR | RAS |
| Mettre sur place une Plateforme REDD+ au Maniema pour augmenter la connaissance sur la stratégie REDD+ dans la province du Maniema – source : stratégie de la communication | 3.1 | Une plateforme REDD+ mise en place | 01.01.2023 au 31.12.2023 | | En cours - La tâche est avec GTCRR Proposition SL GTCR | Des TDR pour la plateforme existent déjà. Le premier atelier devrait avoir lieu en février 2024, ce n'était pas le bon moment avant les élections. |
| Organiser des réunions avec journalistes, autorités etc, pour augmenter la connaissance sur la stratégie REDD+ dans la province du Maniema – source : stratégie de la communication | 3.1 | 2 réunions avec des autorités organisées | 01.01.2023 au 31.12.2023 | 1 réunion organisée | Finalisé Proposition SL GTCR Rapport GTCR | RAS |
| Produire des articles, dépliants et émission radio pour augmenter l'acceptation du programme au niveau de la Province, à travers une communication des succès et impacts positifs du programme – source : stratégie de la communication | 3.1 | 3 articles produits | 01.01.2023 au 31.12.2023 | 1 dépliant, 5 articles | Finalisé Bulletin GIZ Dépliant PIREDD Maniema Article sur la restauration paysage forestier Article SAFI Maniema Article culture innovante du champignon, Article sur la Riz pisciculture (Irrigation), | RAS |
| Appuyer 3 missions de contrôle de foresterie | 3.1 | 3 missions appuyées | 01.01.2023 au 31.12.2023 | 2 missions appuyées | Finalisé Rapport contrôle foresterie Kasongo Rapport contrôle forestier à Katobo | RAS |
| Appuyer la modification pour la réglementation de la pêche dans la province du Maniema | 3.1 | Arrêté publié | 01.01.2023 au 31.12.2023 | Arrêté publié | Finalisé Arrêté Provincial Règlementation Pêche | RAS |
| Finaliser l'outil de suivi et évaluation pour la couverture végétale | 3.1 | 1 outil élaboré | 01.01.2023 au 31.12.2023 | Un outil élaboré et rapport disponible | Finalisé Rapport déforestation | RAS |

| | | | | | | |
|---|-----|--|--------------------------|--|--|--|
| Réaliser la cartographie participative dans 3 nouvelles CFCL | 3.2 | 3 cartes disponibles | 01.01.2023 au 31.06.2023 | 3 cartes disponibles | Finalisé <u>Carte CFCL actualisée jusqu'en Décembre 2023</u> | RAS |
| Appuyer les ateliers de validation de cartes et préparations de dossiers des demandes CFCL | 3.2 | 3 dossiers élaborés | 01.07.2023 au 31.12.2023 | 4 dossiers déposés chez le gouverneur de province | Finalisé <u>Arrêté attribution CFCL Mpande</u> <u>Arrêté attribution CFCL Baya II</u> <u>Arrêté attribution CFCL Mwanga</u> <u>Arrêté attribution CFCL N'sanguli</u> | RAS |
| Appuyer la restructuration de CFCL Bisemulu | 3.2 | Re-structura-tion faite | 01.07.2023 au 31.12.2023 | Restructuration faite | Finalisé <u>Rapport restructuration CFCL Bisemulu</u> | |
| Appuyer la structuration des organes de gestions des 2 CFCL et leur renforcement de capacités | 3.2 | Les organes (24) de gestion de 6 CFCL mises en place | 01.07.2023 au 31.12.2023 | Les organes (24) de gestion de 5 CFCL mises en place | <u>Rapport structuration CFCL Mpande</u> <u>Rapport structuration CFCL Ukuna et Yenge</u> <u>ROI structure CFCL Mpanda</u> | |
| Appuyer les études socioéconomiques et les inventaires multi-ressources | 3.2 | 6 études faites | 01.01.2023 au 31.12.2023 | 5 études faites | <u>Rapport d'étude socio-économique CFCL Ukuna</u> <u>Rapport d'étude socio-économique CFCL Mpande</u> | |
| Appuyer l'élaboration des PSG pour les CFCL | 3.2 | 5 PSG élaborés | 01.07.2023 au 31.12.2023 | 5 PSG élaborés | Finalisé <u>Rapport d'élaboration des PSG dans 4 CFCL</u> <u>PSG CFCL Ukuna</u> | RAS |
| Appuyer l'élaboration d'un édit au niveau provincial pour la reconnaissance des APACS | 3.2 | Edit disponible | 01.01.2023 au 31.12.2023 | RAS | Non mis en œuvre car l'Assemblée provinciale ne s'est pas réunie | Il est prévu de passer directement par le gouverneur |
| Appuyer la sensibilisation et missions des CLIP pour des nouvelles APAC | 3.2 | 4 CLIP disponibles | 01.01.2023 au 31.12.2023 | 4 CLIP disponible | Finalisé <u>Carte nouveaux APACs identifiés</u> <u>Base de données nouveaux sites APACs identifiés</u> <u>Rapport identification Sites APAC Kasongo</u> <u>Rapport d'identification de site APAC à Pangi</u> | RAS |
| Appuyer la cartographie pour les APAC | 3.2 | 4 cartes disponibles | 01.01.2023 au 31.12.2023 | 4 cartes disponibles | Finalisé <u>Carte participative APAC Uka-Ibwe</u> <u>Carte APAC communauté Liwamba/Lokolo</u> <u>Carte APAC communauté Kebendja</u> <u>Carte APAC communauté Oleke et Makoka</u> | RAS |
| Appuyer la préparation des dossiers | 3.2 | 2 dossiers préparés | 01.01.2023 au 31.12.2023 | 4 dossiers envoyés au gouverneur de province | Finalisé <u>Rapport trimestriel SL ANAPAC</u> | RAS |
| Appuyer la mise en place d'une AP perroquets | 3.2 | 1 AP mis en place | 01.01.2023 au 31.12.2023 | Etudes et inventaires réalisés | En cours <u>Rapport de mission effectuée par les partenaires</u> <u>Carte réserve perroquet gris</u> | La mise en place d'un AP est un processus de longue durée, nous espérons pouvoir |

| | | | | | | |
|---|-----|--------------------------|-----------------------------|---|---|---|
| | | | | | | terminer le processus en 2024 avec l'aide d'experts extérieurs. |
| Appuyer les activités de la Restauration de paysage forestier | 3.3 | 500 ha restaurés | 01.10.2023 au 31.12.2023 | 100 hectares faits, 700 hectares lancés | En cours Rapport final SL APA Rapport trimestriel SL vert Article sur la restauration paysage forestier SL RNN | RAS |
| Promouvoir les bonnes techniques d'une carbonisation et l'utilisation de charbon – source : stratégie de la communication et stratégie provinciale bois-énergie | 4.1 | 100000 personne touchées | 01.01.2023 au 31.12.2023 | 100000 personne touchées | Finalisé Guide technique Carbonisation | RAS |
| Promouvoir l'utilisation des énergies alternatives au bois-énergie (charbon vert, foyer amélioré...) – source : stratégie de la communication et stratégie provinciale bois-énergie | 4.1 | 50000 personnes touchées | 01.01.2023 au 31.12.2023 | 50000 personnes touchées dans la ville de Kindu | Finalisé Prospectus foyer amélioré. Prospectus mapishi bora verso Prospectus charbon vert. Prospectus charbon vert fabrication Boite à image foyer amélioré. Affiche murale. | RAS |
| Appuyer l'identification et cartographie des savane à reboiser | 4.1 | 1000 hectares identifiés | 01.01.2023 au 31.12.2023 | 1359 hectares identifiés | Finalisé Carte savane Danga Carte savane Kembe Carte savane Lokangu Carte savane Lowango Carte savane Olombo Carte savane Opombo Carte savane Tedi lipongo Carte savane Tedi lisasi | RAS |
| Appuyer les activités de reboisement dans les zones savaniques | 4.1 | 500 hectares reboisés | 01.07.2023 au 31.12.2023 | 557 hectare reboisées | Finalisé | RAS |
| Former 100 charbonniers pour la carbonisation améliorées -source : stratégie provinciale bois-énergie | 4.1 | 100 personnes formées | 01.01.2023 au 31.12.2023 | 100 personnes formés | Finalisé Rapport de formation Rapport du consultant formateur | RAS |
| Multiplier le guide de carbonisation pour la distribution | 4.1 | 500 impressions faites | 01.01.2023 au 31.12.2023 | 500 impressions faites | Finalisé Guide technique Carbonisation | RAS |
| Former 20 fabricants des foyers améliorés dans les chefs-lieux Kailo et Pang'i | 4.1 | 20 fabricants formés | 01.10.2023 au 31.12.2023 | 20 fabricants identifiés | En cours – la formation est prévu pour 2024 Rapport de mission identification des fabricants | RAS |
| Fournir à 30 fabricants de Kindu, des kits de démarrage pour la production de leurs produits | 4.1 | 30 fabricants appuyés | 01.01.2023 au 31.12.2023 | 40 fabricants appuyés | Finalisé PV dotation matériels | RAS |
| Former les ONG et techniciens sur la technologie de production de biogaz | 4.2 | 20 personnes formées | 01.01.2023 au 31.12.2023 | RAS | Pas lancé | Jusqu'à présent, nous n'avons pas trouvé |

Rapport Annuel 2023 – PIREDD Maniema, RDC

| | | | | | | |
|--|-----|--|--------------------------|---|---|---|
| Appuyer les micro-projets en biogaz | 4.2 | 1 projet appuyé | 01.01.2023 au 31.12.2023 | RAS | Pas lancé | d'approche pour le biogaz qui convienne vraiment au Maniema. Il n'est pas certain que nous y parvenions en 2024 |
| Accroître la production des charbons verts dans 2 chefs-lieux des territoires et dans la ville de Kindu – source : stratégie provinciale bois-énergie | 4.2 | 4 microprojets appuyés | 01.01.2023 au 31.12.2023 | 5 microprojets appuyés | Finalisé <u>Liste des activités alternatives énergie durable</u> <u>Proposition SL COVODUM</u> <u>Proposition SL ADEPA</u> <u>Proposition FDD</u> <u>Proposition SL OCGL</u> <u>Proposition SL UWAKI</u> <u>Rapport final SL COVODUM</u> <u>Rapport final SL OCGL</u> | RAS |
| Renforcer les capacités des associations des producteurs des charbons dans la gestion et l'entrepreneuriat | 4.2 | 1 formation appuyée | 01.01.2023 au 31.12.2023 | Une formation appuyée | Finalisé <u>Rapport formation en entrepreneuriat bois-énergie</u> | RAS |
| Mettre en place un centre de multiplication des semences | 5.1 | Centre mise en place | 01.01.2023 au 31.12.2023 | RAS | Pas lancer, car un autre bailleur a prévu de s'en occuper au Maniema | Nous évaluerons les progrès par l'autre institution en 2024 |
| Remise de piste | 5.1 | PV remise | 01.01.2023 au 31.03.2023 | 2 pistes remises | <u>PV remise Piste Wasongola 1</u> <u>PV Remise Piste Wasongola 2</u> <u>Remise Piste Ambwe</u> | |
| Promouvoir des techniques d'une agriculture durable (agroforesterie, cultures associées, riziculture irriguée, usage des semences améliorés) – source : stratégie de la communication, contributions PDL Maringa, Beia, Ambwe, Wasongola, Bangengele, | 5.2 | 2 produits, 100000 personnes touchés | 01.01.2023 au 31.12.2023 | 2 dépliants élaborés, 1 boîte d'image et 1 brochure | Finalisé <u>Boîte à image agro foresterie,</u> <u>Dépliant en rapport avec la chaîne de valeur Artemisia,</u> <u>Fiche technique culture du soja,</u> <u>Spot Artemisia</u> <u>Emission sur la médecine traditionnelle</u> <u>Brochure Agroforesterie</u> | RAS |
| Appuyer la formation des leaders locaux sur les techniques d'agriculture écologique, la gestion, la fertilité de sol, l'intégration des systèmes des cultures sylvopastorales, etc. | 5.2 | 4 formations appuyées - 1 par territoire | 01.01.2023 au 31.12.2023 | 4 formations en agroécologie appuyées | Finalisé <u>Rapport formation sur agroécologie</u> | RAS |
| A travers des activités (approche PSE), appuyer la mise en place de >1000 ha en agroforesterie, >1000 ha en culture pérenne, >1000 ha en culture vivrière dans les zones savanicoles : zones des PSAT - contributions PDL Maringa, Beia, Ambwe, Wasongola, Bangengele, | 5.2 | 1000 ha en agroforesterie, 1000 ha en culture pérenne, 1000 ha en culture vivrière | 01.01.2023 au 31.12.2023 | 1404 hectares en agroforesterie, 820 hectares cultures pérennes, 4548 hectares culture vivrière | Finalisé <u>Liste des activités Agriculture et Agroforesterie</u> <u>Proposition SL GTCR</u> <u>Rapport GTCR</u> <u>Carte répliation rizipisciculture</u> <u>Liste Revenus 2023</u> | Nous avons créé de nombreuses pépinières pour l'huile de palme (qui prennent 8 mois), nous pourrions rattraper notre retard |

Rapport Annuel 2023 – PIREDD Maniema, RDC

| | | | | | | |
|---|-----|---|--------------------------|---|--|------------------------------------|
| | | | | | | en 2024 pour les cultures pérennes |
| A travers de micro-projets, appuyer des pilotes des cultures innovantes (haricots, ou mangue séchée) | 5.2 | 3 projets appuyés | 01.01.2023 au 31.12.2023 | Champion, Moringa, Jacquier, tournesol | Finalisé Liste des activités Agriculture et Agroforesterie Rapport final SL CADD Champions Rapport trim SL Bâtitseur | RAS |
| Organiser les formations en entrepreneuriat des jeunes dans les 4 territoires | 5.2 | 4 formations organisées - 300 personnes formées | 01.01.2023 au 31.12.2023 | 6 formations appuyées avec 160 personnes | Finalisé Rapport de formation des jeunes femmes sur l'entrepreneuriat agricole Liste Formation entrepreneuriat 2023 | RAS |
| A travers des micro-projets, appuyer les chaînes de valeurs cacao, café, huile de palme, soja, rizipisculture, Artemisia, Champions - contributions PDL Maringa, Beia, Ambwe, Wasongola, Bangengele, Beia | 5.2 | 5 chaînes de valeurs appuyées | 01.01.2023 au 31.12.2023 | 9 chaînes de valeur riz, café, cacao, huile de palme maïs, soja, Artemisia, caille, apiculture appuyées | Finalisé Liste des activités Agriculture et Agroforesterie Carte répliation rizipisculture Liste Revenus 2023 Rapport final SL CAPS Artemisia Rapport final SL CEFI Rapport trim SL MAEK | RAS |

5. Résultats du Projet

5.1 Contributions du projet à l'atteinte des indicateurs du cadre de résultats de FONAREDD/CAFI

| Effets CAFI | | | | | | |
|---|--|--|--|---|---|--|
| Les pratiques agricoles durables permettent la réduction de la conversion des terres et l'augmentation de la sécurité alimentaire | Des alternatives durables aux pratiques actuelles en matière de bois-énergie sont adoptées | Les institutions et parties prenantes du secteur forestier et des aires protégées sont en capacité et disposent d'un cadre légal permettant de promouvoir, suivre et mettre en œuvre la gestion durable des forêts | Les infrastructures et futurs projets miniers et hydrocarbures minimisent leur empreinte globale | i) Les décisions d'aménagement du territoire assurent une représentation équitable des intérêts sectoriels et maintiennent le couvert forestier ii) la sécurisation foncière n'incite pas à la conversion par des individus ou des communautés | La croissance démographique et la migration vers les forêts et les fronts forestiers sont ralenties | Une coordination interministérielle et une gouvernance sont améliorées, et résultent en i) des régimes fiscaux et permis pour les activités économiques qui ne poussent pas les acteurs économiques vers la conversion des forêts et les activités illégales, ii) un climat des affaires favorable aux investissements bénéfiques à la forêt |
| <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

Au niveau des impacts, effets et leurs produits, renseigner l'Annexe fournie en Excel (LIEN) en fonction de la nature du projet :

[PIREDD Maniema 2023 - ANNEXE 1 - Indicateurs projets à approche territoriale](#)

[PIREDD Maniema 2023 - ANNEXE 2 - Indicateurs transversaux](#)

5.1.1 Tous les projets

Dans ce tableau, il n'y a que les bénéficiaires pour 2023

| Effet | Nombre de bénéficiaires directs (indiquer % hommes et femmes) | Description et intensité du soutien | Nombre de bénéficiaires indirects | Description et intensité du soutien | Commentaires |
|---------------------------|---|--|---|-------------------------------------|--------------|
| Aménagement du territoire | Total : 4950 (1386 femmes) 4950 (1386 femmes) dans le processus d'élaboration 825 (156 femmes) cartographes locaux | Entre haute et Moyen Paiement comme cartographes locaux, participation à l'élaboration de PSAT | 156038 personnes (vivent dans les PSAT) | Faible | RAS |
| Energie | Total : 1161 (369 femmes) | Haute | Environ 500000 personnes | Faible | RAS |

| | | | | | |
|--------------------------|--|---|---|---|-----|
| | 150 (94 femmes) : producteurs charbon vert 40 (8 femmes) fabricant des foyers 150 (12 femmes) Charbonniers 821 (255 femmes) paiement PSE pour pépinières ou plantations | Formation, matériel, vente de charbon vert, vente de foyer, PSE | A travers de la radio dans la ville de Kindu | Campagne de sensibilisation | |
| Agriculture | Total : 14265 (4150 femmes) 3220 personnes (1015 femmes, 60 PA) chaînes de valeur 11045 personnes (3135 femmes) plantations, bons pratiques agricoles | Haute Formation, dotation semence et matériel, PSE plantation, | Environ 2 000 000 Personnes 14 stations de radio dans toute la province | Faible Campagne de sensibilisation | RAS |
| Forêts | Total : 1539 personnes (410 femmes) 168 personnes (34 femmes) : Comité gestion CFCL 821 (255 femmes) paiement PSE pour pépinières ou plantations bois-énergie 450 (71 femmes) personnes PSE plantations agroforestières 100 personnes (50 femmes) RPF | Haute Formation, matériel, PSE plantation, comité gestion CFCL | Environ 100000 personnes | Faible Partage revenus/paiements avec la famille, Riverains des CFCL | RAS |
| Foncier | 0 | 0 | Environ 2 000 000 Personnes 14 stations de radio dans toute la province | Faible Campagne de la communication PDL | RAS |
| Mines et infrastructures | 0 | 0 | 0 | 0 | RAS |
| Démographie | 0 | 0 | 0 | 0 | RAS |
| Gouvernance | Total : 6024 personnes (3380 femmes) 1034 personnes (416 femmes) différentes formation RC 2485 personnes (2188 femmes) AVEC 2505 personnes (776 femmes) RC CLD, CLG, CLV a babene und Bakwange | Moyen Participation dans le comité avec RC, participation AVEC, participation formation | Environ 1 100 000 Personnes (Communautés dans les ETD avec PDL) | Faible Campagne de la communication PDL | RAS |
| Nombre total | 26 668 personnes (9319 femmes, 60 PA) | Entre moyen et haute | Environ 2 000 000 Personnes (Communautés dans la zone d'intervention) | Faible | RAS |

5.2 Contributions du projet à l'atteinte des jalons de la Lettre d'intention

| N° du jalon dans la LOI ⁹ | Descriptif du Jalon | Progrès accomplis lors de la période de rapportage | Progrès accomplis de manière cumulative depuis le début du projet | Commentaires |
|--------------------------------------|---|--|--|--|
| 1i | Dans le cadre des conflits d'affectation des terres existantes, un processus d'arbitrage est impulsé | 3 conflits ont été résolus Rapport de mission résolution de conflit PSAT Compte rendu du conseil consultatif Rapport/Compte rendu Rapport mission résolution conflit CFCL Meya | 6 conflits ont été résolus et deux nouvelles cartographies ont été effectuées | Nous pensons que les conflits avec les PSAT, l'APAC, les nouvelles CFCL vont augmenter en 2024 et 2025. Il faut éviter d'entrer avec le projet dans les zones à fort potentiel de conflit. |
| 1d | Des schémas nationaux d'aménagement du territoire et les plans d'aménagement du territoire aux niveaux provincial et local sont élaborés | 55 PSAT élaborés (en utilisant de nouveau guide) | 58 PSATs élaborés Carte PSAT fin 2023 Liste PSAT fin 2023 Exemples : PSAT Kisamba PSAT Senga Lutshi , PSAT Muyengav , PSAT Saburi , PSAT Selenge PSAT Sengamali , PSAT Sumaili , PSAT Ngolwe , PSAT Senga-Ngeda , PSAT Mbakwe , PSAT Numbi , PSAT Mosendo , PSAT Okoko , PSAT Ongelo | |
| 1b | Les forêts de grande valeur, les concessions des forêts des communautés locales sont intégrées dans les processus et plans d'aménagement du territoire, en vue de leur préservation | Intégré dans 2 nouveaux PDL et 55 PSAT PDL Aluba PDL Bahina | Intégré dans 7 PDL et 58 PSATs PDL Aluba PDL Bahina PRD Maringa PDG Beia Liste PSAT fin 2023 | |
| 1c | Le développement agricole en priorité dans les zones de savane est appuyé | 7 projets ont été appuyés dans les zones savaniques pour les aspects agroforestiers | Etude de potentiel d'agriculture dans la zone savanique réalisée Etude potentiel agricole savane | |
| 1j | Tous les contrats d'affectations des terres (agriculture, forêts, mines, hydrocarbures) sont centralisés et publiés de manière transparente | 4 arrêtés CFCL publiés Arrêté attribution CFCL Mpande Arrêté attribution CFCL Baya II Arrêté attribution CFCL Mwangwa Arrêté attribution CFCL N'sanguli | 9 arrêtés CFCL publiés Publication Arrêtés CFCL 2022 Arrêté attribution CFCL Mpande Arrêté attribution CFCL Baya II Arrêté attribution CFCL Mwangwa Arrêté attribution CFCL N'sanguli | |
| 5b | Les droits fonciers reconnus, collectifs et individuels, sont formalisés en priorité dans les provinces PIREDD | Des outils de la sensibilisation ont été élaborés Boîte à image pour la vulgarisation de lois fonciers et agricoles Affiche lois agricoles | Des outils de sensibilisation ont été élaborés et une campagne de sensibilisation réalisée | |

⁹ La Lettre d'intention RDC-CAFI est accessible sur le site web du FONAREDD www.fonaredd-rdc.org et dans ce dossier CAFI : <https://drive.google.com/drive/folders/19GjqHJD8RP4imWoEiqNloagyZPwZHDP?usp=drive> link

| | | | | |
|-----------|--|---|--|--|
| | | Affiche lois fonciers et agricoles Brochure lois fonciers et agricoles | Boite à image pour la vulgarisation de lois fonciers et agricoles Affiche lois agricoles Affiche lois fonciers et agricoles Brochure lois fonciers et agricoles | |
| 5c | La sécurisation foncière des investissements verts (agricoles, restauration) en savane est facilitée | Des outils de la sensibilisation ont été élaborés Boite à image pour la vulgarisation de lois fonciers et agricoles Affiche lois agricoles Affiche lois fonciers et agricoles Brochure lois fonciers et agricoles | Des outils de sensibilisation ont été élaborés et une campagne de sensibilisation réalisée Boite à image pour la vulgarisation de lois fonciers et agricoles Affiche lois agricoles Affiche lois fonciers et agricoles Brochure lois fonciers et agricoles | |
| 8e | D'ici fin 2023, au moins 3 provinces PIREDD, sont appuyées pour définir, dans une démarche ouverte, participative et inclusive, Des plans provinciaux et locaux de développement, intégrant les priorités de la présente lettre d'intention conformément à la stratégie nationale REDD+, en vue de consolider la réponse aux moteurs de la déforestation et d'orienter les processus d'aménagement du territoire aux différents échelons correspondants. | 2 PDL PDL Aluba PDL Bahina | 7 PDLs PDL Ambwe, PDL Bangengele, PDL Wasongola, PDL Aluba PDL Bahina PDL Maringa PDG Beia | |
| 8g | Un mécanisme de suivi et évaluation de la participation des parties prenantes (femmes, peuples autochtones, jeunes, communautés locales et autres) est défini et mis en œuvre | Le mécanisme a été mis en place et est dans la mise en œuvre | Le mécanisme a été mis en place et est dans la mise en œuvre | |
| 8d | Les outils de paiements pour services environnementaux sont pilotés | 35 contrats pour les approches PSE ont été élaborés avec des ONG locales | 38 contrats pour les approches PSE ont été élaborés avec des ONG locales | |
| 8h | Une revue des textes juridiques de la gouvernance inclusive au niveau local est réalisée | RAS | Une étude Etat de lieux des cadres réglementaires et juridiques du Maniema effectuée Etat lieux des cadres réglementaires | |
| 8k | Un Plan de mobilisation des investissements privés est défini | 5632 personnes (1630 femmes) ont profité de revenus, soit PSE (251500 USD) soit à partir des chaînes de valeur agricoles ou bois-énergie (environ 1.5 mio USD) Liste Revenus 2023 104 AVEC avec 1700 personnes (1620 femmes) mises en place. Ces AVEC ont mobilisé 115710 USD et ont financé 48 projets de développement individuel | 132 AVEC avec 2485 personnes (2188 femmes) mises en place. Ces AVEC ont mobilisé 133187 USD et ont financé 57 projets de développement individuel Liste AVEC 2023 et fonds mobilisés 6076 personnes ont profité des revenus | |
| 8k | Un Plan de mobilisation des investissements privés est défini | 0 business plan élaboré | 3 business plans élaborés Business plan Artemisia Business Plan Production Plantules | |

| | | | | |
|-----------|---|---|---|--|
| | | | <u>Business Plan Foyers Améliorés</u> | |
| 4m | Des stratégies provinciales de priorisation des contrôles forestiers sont mise en place | 2 missions de contrôle appuyées <u>Rapport contrôle foresterie Kasongo</u> <u>Rapport contrôle forestier à Katobo</u> | 6 missions de contrôle appuyées | |
| 4b | Moins de 30% d'espaces nationaux sous statut de protection, sous différents modes (AP, CFLS, APAC) | 4 CFCL mises en place avec une surface de 64957 ha, 5 PSG élaborés | 9 CFCL en place avec une surface de <u>229 640 ha</u> 6 CFCL avec des PSG <u>Liste CFCL fin 2023</u> | |
| 4e | Au moins 5 millions d'hectares au total de Concessions Forestières des Communautés Locales (CFCL) sont attribués | 4 CFCL mises en place avec une superficie de 64957 ha, 5 PSG élaborés <u>Arrêté attribution CFCL Mpande</u> <u>Arrêté attribution CFCL Baya II</u> <u>Arrêté attribution CFCL Mwangwa</u> <u>Arrêté attribution CFCL N'sanguli</u> | 9 CFCL en place avec une superficie de 229640 ha, 6 CFCL avec des PSG <u>Liste CFCL fin 2023</u> | |
| 4t | Les données de déforestation et de dégradation des forêts générées à l'échelle nationale et provinciale par le SNSF, ainsi que les données [clés] de l'inventaire forestier national, sont mises à jour annuellement | 1 rapport est disponible <u>Rapport déforestation</u> | 1 rapport est disponible <u>Rapport déforestation</u> | |
| 4d | Huit millions d'hectares de forêts sont restaurés dans le cadre du Défi de Bonn et de l'initiative AFR100, par la régénération ainsi que le reboisement et l'agroforesterie | 100 ha sur restauration <u>Article sur la restauration paysage forestier</u> <u>Carte Reboisement LUFALANGA, Carte Reboisement PK 21 Village LOMEA, Carte Reboisement MESOBO</u> <u>Rapport final SL APA</u> | Opportunités en RPF analysées par l'approche MEOR <u>Analyse Opportunités RPF</u> 220 ha sur restauration | |
| 2e | La politique énergétique reconnaît l'importance de l'établissement de schémas directeurs d'approvisionnement en bois-énergie | RAS | Une stratégie bois-énergie a été élaborée <u>PIREDD Maniema Stratégie provinciale bois-énergie</u> | |
| 2b | L'utilisation de bois-énergie non-durable pour la cuisson dans des centres urbains est réduite à travers les approches intégrées incluant (i) la réduction de demande en bois-énergie, par le développement des énergies de substitution effectives ainsi que l'amélioration de l'efficacité énergétique dans la production et la consommation du charbon de bois ; (ii) l'augmentation de l'offre durable à travers les plantations à vocation énergétique | La mise en place de chaînes de valeurs est dans la mise en œuvre 5 projets de la production de charbon vertes ont été appuyés avec une production de 28000kg pour la vente <u>Proposition SL COVODUM</u> <u>Proposition SL ADEPA</u> <u>Proposition FDD</u> <u>Proposition SL OGL</u> <u>Proposition SL UWAKI</u> | Les chaînes de valeur ont été identifiées 7 projets de la production de charbon vert ont été appuyés Une formation a été faite et ensuite la fabrication et la vente des foyers améliorés ont été lancées dans la ville de Kindu <u>Liste des activités alternatives énergie durable</u> | |
| | | La fabrication et la vente des foyers améliorés ont été lancées dans la ville de Kindu <u>PV dotation matériels</u> <u>Dépliants</u> <u>Affiche</u> <u>Képis</u> <u>T-Shirt</u> | Un modèle d'un foyer amélioré a été identifié Une formation a été faite et ensuite la fabrication et la vente des foyers améliorés ont été lancées dans la ville de Kindu | |

| | | | | |
|----|---|---|--|---|
| | | <p>Une formation sur les techniques de la carbonisation améliorée a été organisée <u>Rapport de formation</u> Un guide a été multiplié et diffusé <u>Guide technique Carbonisation</u></p> | <p>Deux formations sur les techniques de la carbonisation améliorée ont été organisées Un guide a été multiplié et diffusé <u>Guide technique Carbonisation</u></p> | |
| | | <p>1359 hectares ont été identifiés pour le reboisement à vocation bois-énergie et de projets lancés sur 500 ha <u>Proposition SL SODECO</u> <u>Proposition SL OCGL</u> <u>Proposition SL YMCA-YWCA/Maniema</u> <u>Proposition SL ADECOF</u> <u>Proposition SL RAPEM</u> <u>Proposition SL CLD Bangengele</u></p> | <p>1359 ha ont été identifiés pour le reboisement à vocation bois-énergie et de projets lancés sur 700 ha.</p> | |
| 3m | <p>Un processus participatif de réflexion et de définition sur l'agriculture de taille intermédiaire, ses besoins spécifiques, et comment l'accompagner pour permettre d'en réduire l'impact sur les forêts a été réalisé</p> | <p>RAS</p> | <p>Feuille de route élaborée, consultations et collecte de données au niveau national faites</p> | <p>Il nous manquait un expert dans l'équipe en 2023</p> |
| 3b | <p>Le développement agricole en priorité dans les zones de savane est appuyé y compris en y facilitant la sécurisation foncière pour appuyer les investissements agricoles durables et l'amélioration de la chaîne de valeur agricole.</p> | <p>Des formations ont été appuyées <u>Rapport formation sur agroécologie</u> <u>Rapport compilé de 2 formations</u> Plusieurs projets de la mise en place de chaîne de valeur dans la zone savanicole ont été appuyés Deux pistes dessertes agricoles ont été réhabilitées <u>Rapport de mission Evaluation finale route Elila-Lotangi</u> <u>Liste Revenus 2023</u></p> | <p>Des campagnes de sensibilisation ont été effectuées Des formations ont été appuyées Plusieurs projets de la mise en place de chaîne de valeur dans la zone savanicole ont été appuyés Deux pistes dessertes agricoles ont été réhabilitées</p> | |
| 3c | <p>Une agriculture familiale durable est appuyée compatible avec la préservation de la forêt et des tourbières en tant que moteur de développement du monde rural pour renforcer la sécurité alimentaire et améliorer la chaîne de valeur agricole, par l'autonomisation des femmes et des ménages.</p> | <p>Des formations ont été appuyées <u>Rapport de formation des jeunes femmes sur l'entrepreneuriat agricole</u> Plusieurs projets de la mise en place d'une agriculture durable ont été appuyés <u>Proposition SL Mama Amka</u> <u>Proposition SL préférence plus</u> <u>Proposition SL UWAKI</u> <u>Proposition SL MAEK</u> <u>Proposition SL AGAAP</u> <u>Proposition SL Tebateba</u> <u>Proposition SL AMBWEBU</u> <u>Liste des activités Agriculture et Agroforesterie</u> <u>Liste Revenus 2023</u></p> | <p>Des campagnes de sensibilisation ont été effectuées Des formations ont été appuyées Plusieurs projets de la mise en place d'une agriculture durable ont été appuyés</p> | |
| 3l | <p>Une cartographie du potentiel de production agricole durable est réalisée, intégrant la préservation des forêts</p> | <p>Des missions de prospections dans les PSAT ont été réalisées <u>Prospection PSAT Benia Sama</u> <u>Rapport de mission</u> <u>Prospection de 2 PSAT Sengalutchi et Kisamba</u></p> | <p>Un test a été fait et 16 cartes sont disponibles ; Des missions de prospections dans les PSAT ont été réalisées</p> | |

6. Communication et promotion

6.1 Illustration spécifique

"L'engouement pour les foyers améliorés 'Mapishi Bora' du PIREDD Maniema transforme la cuisine à Kindu"

Le Maniema, tout comme l'ensemble du territoire national de la RDC, dépend largement du bois comme principale source d'énergie pour la cuisine dans les ménages. Une étude réalisée au début du Programme Intégré REDD+ du Maniema (PIREDD Maniema) avait démontré qu'à la différence de nombreuses autres provinces en RDC, la province du Maniema ne disposait pas d'une offre de bons foyers améliorés sur le marché. La seule option était d'importer des foyers améliorés de Goma, ce qui s'avérait coûteux et inabordable pour beaucoup. Les ménages de la province se retrouvaient donc à cuisiner sur des foyers simples, consommant une grande quantité de charbon de bois et impactant considérablement les ressources forestières.



Dans le cadre du Programme Intégré REDD+ du Maniema (PIREDD Maniema), mis en œuvre par la GIZ, près de 40 artisans locaux issus de divers horizons du Maniema ont bénéficié, en novembre 2022, d'une formation intensive à la fabrication des foyers améliorés à Kindu. Ces artisans ont ensuite produit des foyers améliorés qui ont été commercialisés en juillet 2023 à un prix raisonnable sur le marché de la ville de Kindu.

L'objectif global de cette formation était de doter les artisans locaux des compétences nécessaires pour produire un modèle durable et performant de foyer améliorée, respectant les normes en vigueur. Au cours de cette formation de 10 jours, les participants ont appris les différentes techniques de fabrication, allant de la mise en forme de la céramique à base d'argile jusqu'au revêtement métallique utilisant des tôles et des accessoires recyclés. Somo MUDIMBI, l'un des participants, a souligné les particularités de ce nouveau modèle en déclarant : "Le format que nous venons d'apprendre a une durabilité d'au moins un à deux ans, ce qui nous permet de protéger notre environnement."

À la fin de la formation, la vente a été ouverte à Kindu et en l'espace de trois heures seulement, les 102 foyers existants ont été vendus. Les acheteurs se sont battus pour obtenir l'un des foyers de bon marché et de bonne qualité. Grâce aux recettes, les fabricants, réunis en association, ont pu acheter plus de matériel pour produire d'autres foyers. Grâce à cet achat, les ménages ont pu récupérer les coûts en seulement 8 semaines, car les foyers leur ont permis d'économiser une importante quantité de charbon de bois.



Depuis l'ouverture de la vente en juillet 2023, plus de 2000 foyers ont déjà été vendus dans la ville de Kindu. Ce succès prometteur se poursuivra en 2024 avec une production plus importante et des ventes prévues dans les autres villes de la province.

Appui du PIREDD Maniema à l’agroforesterie à base du palmier à huile : cas du Terroir SUMAILI en territoire de KASONGO

Contexte

Entre autres, le PIREDD Maniema appuie l’élaboration des Plans de Développement Locaux (PDL) couplés avec les Plans Simples d’Aménagement des Territoires (PSAT) dans sa zone d’intervention. Ces deux outils stratégiques permettent aux Entités Territoriales Décentralisées (ETD) de prioriser les besoins des différentes couches de la population en lien avec les actions de l’autorité locale pour le développement à la base. L’ETD MARINGA PDL Maringa, Groupement NGENDA, Terroir SUMAILI en territoire de Kasongo a aussi bénéficié de cet appui. Le PSAT de SUMAILI PSAT SUMAILI est assorti d’un plan de zonage incluant une ou plusieurs zones agricoles, des zones d’habitation, de conservation, de protection des galeries forestières, têtes et berges, des cours d’eau, des savanes, des zones de mise en défens et de reboisement.



Dans le cadre de la mise en œuvre des actions inscrites dans le PSAT de SUMAILI, le PIREDD Maniema a appuyé l’installation des champs agroforestiers dans les zones agricoles sur demande des bénéficiaires (résultat 5 du plan d’opération 2021 – 2026). L’approche de mise en œuvre utilisée est participative et inclusive avec une double vision environnementale et économique. Ainsi, l’opérationnalisation a suivi plusieurs étapes bien coordonnées.

Etape 1 : Prospection des zones agricoles et identification des besoins de la communauté



Une mission de prospection a été réalisée par une équipe pluridisciplinaire (agronome, socio économiste et vulgarisateur) pour définir et analyser avec les agriculteurs les potentialités des zones agricoles et les systèmes d’agroforesterie durables. Pour le cas du terroir de Sumaili, le système d’agroforesterie convenu est à base du palmier à huile (*Elais guineensis*, variété *Tenera*) associé aux cultures vivrières (légumineuses ou céréales) durant les 2 premières années culturales. La liste des adhérents (bénéficiaires) et les prévisions de

superficies ont été aussi établies. La mission a été couronnée par la signature d’un Consentement Libre de Partenariat (CLIP) qui matérialise l’accord pour la formulation et la mise en œuvre d’un microprojet d’agroforesterie appuyé par le PIREDD Maniema.

Etape 2 : Elaboration du microprojet et préparation de la mise en œuvre

Les données collectées lors de la mission de prospection ont permis d’élaborer et de budgétiser le microprojet d’appui à l’installation de 100 ha de champs agroforestiers individuels au profit de 120 bénéficiaires dont 20 femmes.

- i. Les quantités de semences et d’outils aratoires nécessaires ont été calculées et les demandes d’achat ont été adressées aux services compétents.
- ii. Le microprojet élaboré a été présenté aux bénéficiaires puis validé. Le montant et les modalités de paiement des services écosystémiques ont été définis et clarifiés avec les bénéficiaires en présence des autorités locales afin de garantir la transparence et un climat de confiance lors de la mise en œuvre.
- iii. Une subvention locale a été accordée à une Organisation Non Gouvernementale (ONG) pour la formation et l’accompagnement technique des bénéficiaires.

La planification et l'exécution efficaces de la phase préparatoire ont permis la mise en place des moyens de production (plantules, semences, outils aratoires) à bonne date afin de permettre aux bénéficiaires de respecter le calendrier agricole de la zone.

Etape 3 : Mise en œuvre du microprojet et résultats

La mise en œuvre effective du microprojet dans le terroir a commencé par la formation des bénéficiaires sur les techniques de transplantation des plantules (délimitation des parcelles, piquetage et respect des écartements, trouaison, mise en terre, etc.).

Précisons qu'il n'a pas été possible de faire produire les plantules de palmier à huile sur place pour diverses raisons et



il a fallu les acheter et transporter sur près de 240 Km. Cela a malheureusement rendu cette opération fastidieuse et onéreuse.

Au total, **89,5 hectares** de champs ont été installés à partir de 9.000 plantules de palmier à huile de la variété *Tenera*.

Ce microprojet a été exécuté entièrement à la grande satisfaction des bénéficiaires et des autorités locales du terroir sur la base du ratio financier de 500 USD par hectare.

Leçons apprises et perspectives

Le terroir de Sumaili est l'un des 22 terroirs prospectés pour les saisons agricoles 2023 et 2024 pour une prévision d'au moins 6.000 hectares de superficies en cours de réalisation. Tirant leçon des difficultés de mise en place des plantules à Sumaili, le projet s'est engagé à former des pépiniéristes locaux pour l'installation de pépinières satellites afin de satisfaire la totalité des besoins pour chaque terroir.

Il est aussi important de souligner que l'agroforesterie dans la province du Maniema présente le défi d'être un système de cultures innovant dans la province alors que le dispositif de vulgarisation en place est peu opérationnel. Dans un tel contexte le projet envisage de concentrer les efforts sur les terroirs réceptifs afin d'atteindre des résultats rapides à faible coût et susceptibles d'induire un effet d'entraînement des agriculteurs attentistes.



6.2 Stratégie et plan de communication

Une stratégie de communication a été élaborée pour le projet. Stratégie de communication validé en 2022
Les logos du CAFI et du FONAREDD sont présents dans chaque action de publication, dans chaque présentation, dans chaque appel aux candidatures, sur chaque panneau d'affichage/banderole des projets. Un logo spécifique a également été développé pour le PIREED Maniema, conformément à une recommandation du COPIL. Il est actuellement en cours de diffusion sur des affiches, des autocollants, des T-shirts, etc.

Programme Intégré REDD+



Partenaires techniques et financiers



Afin de mieux conseiller les partenaires, une directive en communication a également été développée et partagée avec les partenaires.

Exemple panneau



Programme
Intégré REDD+

**Appui aux communautés villageoises du Terroir MAMBWE-KINDIKIMOZI (ETD Beia)
dans l'application de leur plan simple d'aménagement du territoire (PSAT)
et la promotion des activités agroforestières (Acacia + Manioc) sur 150ha**

Partenaires financiers et techniques :



| | | | |
|--|---|---|------------------|
| Nom du projet de communication | Mise en œuvre de la stratégie de communication validée en 2022 dans le cadre de promouvoir le changement positif des comportements et l'implication des communautés dans la réduction de la déforestation et la dégradation. | | |
| Date de début du projet de communication | Du 01 Janvier 2023 | Date de fin du projet de communication | 31 Décembre 2023 |
| Objectifs du projet de communication (comment ce projet de communication s'insère-t-il dans les objectifs et la stratégie globale ?) : | Le projet s'inscrit dans la vision d'assurer la visibilité des activités du programme intégré REDD+ au Maniema et éduquer la population par une communication claire et compréhensible entraînant les changements comportementaux afin de réduire la pression sur les forêts. Plus de 20 produits de publications ont été réalisés (Faire connaître, faire Adhérer, convaincre et faire agir). Stratégie de communication validé en 2022 | | |
| Audience | Résultat en termes de communication (y compris en termes de communication pour le changement social et comportemental) | Lien aux outils de communication (Par exemple : publications, ateliers, spots radio, pages web) | |
| La communauté en général et surtout les ménages des agglomérations (Ville de Kindu, communes rurales de Kasongo et Kalima) avec plus d'attention sur les femmes qui sont premiers utilisateurs de l'énergie de cuisson mais aussi les acteurs étatiques et non étatiques au niveau local | Les ménages ont été sensibilisés sur l'avantage économique et environnemental de l'utilisation du charbon vert pour la cuisson (charbon produit à travers les résidus agricoles et ménagers biodégradables riches en carbone) mais aussi du foyer améliorée à utilisation réduite du charbon de bois environ 512 888 personnes atteintes par la communication dans la ville de Kindu, la commune rurale de Kasongo et la cité de Kalima des zones à densité élevée avec forte utilisation du charbon de bois comme source principale de l'Énergie de cuisson . Plus de 2000 Foyers améliorées produit et vendu dans les différents ménages avec des témoignages sur l'efficacité énergétique lors des émissions radio Plus de 27000 Kg des charbon vert produits dans le cadre du programme PIREDD ont été vendus 160 personnes dont 115 femmes ont manifesté l'intérêt d'être formés dans la production et commercialisation du charbon vert après sensibilisation. | Prospectus foyer amélioré, Prospectus mapishi bora verso Prospectus charbon vert, Prospectus charbon vert fabrication boîte à image foyer amélioré , Affiche murale, | |
| La Communauté en générale, les acteurs institutionnels étatiques, les femmes leaders, et les organisations de lutte pour l'inclusion des femmes | La discrimination, stigmatisations, les normes sociales et les stéréotypes contre les femmes, peu importe leur niveau d'études, compétences et influences ont été relevés par les femmes du Maniema comme réalité qui a conduit à mettre à mettre en place une stratégie genre avec la division provinciale du genre. Pour contribuer à la stratégie genre qui a été élaborée en 2022, les outils de communication ont été développés par le programme PIREDD Maniema pour un partage massif au partenaires, affichage dans différents bureaux et activités mais aussi le partage à travers les radios pour rappeler que la femme a aussi un rôle à jouer dans la gestion durable des forêts et ainsi contribuer à la réduction de la déforestation | Brochure développant l'implication du genre dans la gestion durable des forêts, Roll up imprimé et distribué pour affichage, Calicot montrant l'implication de la femme dans le reboisement, Émission radio avec participation du chef secteur Wasongola sur le genre, | |
| La communauté en générale et surtout celle impliquée dans le CFCL, APAC, élaboration PSAT et toute autre activité en rapport avec le secteur forestier et les questions de limites de terres dans le cadre de la mise en œuvre du PIREDD Maniema | Dans le souci de créer le climat de paix et de cohésion sociale entre les communautés locales, un Mécanisme de Gestion des Plaintes et Recours (MGPR) du secteur forestier a été instauré dans la Province du Maniema. Les activités en rapport avec la communication ont été mises en place pour faire connaître ce mécanisme, afin de réduire les conflits et d'intégrer la gestion pacifique des conflits dans le comportement des communautés. La stratégie a été traduite en swahili pour une bonne communication avec des photos illustratives, afin de faciliter la compréhension, des émissions radio, des spots et autres outils ont été développés dans le cadre du PIREDD Maniema. | Spot MGPR en FR, Spot MGPR en SW, Stratégie MGRP en Swahili avec images illustratives | |
| Les autorités étatiques, les communautés locales disposant des forêts primaires, tout autre intéressé | Le PIREDD Maniema accompagne les communautés locales à l'obtention des titres perpétuels de leur concession forestière pour une gestion d'ensemble, mais aussi les Aires protégées des communautés locales. Dans ce cadre, la communication a été renforcée pour faciliter la compréhension, clarifier les zones d'ombre et informer suffisamment à chaque fois qu'il y a une nouvelle | Article CFCL Mpande, Vidéo remise officielle CFCL Mpande makola , Communiqué à l'intention du public sur la demande CFCL Kinkalu, Communiqué en Français par la Coordination, | |

| | | |
|--|--|--|
| | demande à travers des articles, des émissions, des affiches des différentes limites et carte participatives, | Panneaux d'affichage dans différentes CFCL , Boite à image APAC |
| La communauté locale et spécialement les agriculteurs ceux du domaine spatial et tout autre acteur du secteur vert | La culture extensive menace les forêts, et est généralement caractérisée au Maniema par l'utilisation des techniques non durables telles que la culture sur brûlis, la mono culture, faible culture pérenne Les lois foncières agricoles proposent des mesures auxquelles les communautés peuvent recourir dans le cadre de l'agriculture durable, mais aussi le renforcement de la chaîne de valeur verte et la prise en compte des zones allouées à l'agriculture selon les PSAT des communautés locales. C'est dans ce cadre que le PIREDD a travaillé sur des outils de communication pouvant facilement et de manière accessible passer des messages à travers des images, des émissions radio, des articles, et d'autres supports | Boite à image pour la vulgarisation de lois foncières et agricoles Affiche lois agricoles Affiche lois foncières et agricoles Article culture innovante du champignon , Guide essence agroforesterie Article sur la Rizipisciculture (Irrigation) , Boite à image agroforesterie , brochure AF , Dépliant en rapport avec la chaîne de valeur Artemisia , Fiche Technique Culture Du Soja , Boite à image PSAT |
| La communauté bénéficiaire, les organisations partenaires | Pour l'amélioration des conditions de vie des ménages plusieurs activités sont mises en œuvre y compris l'accompagnement des AVEC dont l'approche dans le cadre du programme PIREDD a été développée et synthétisée à travers une boite à image décrivant mieux le fonctionnement pour une communication plus claire et explicite à l'égard des communautés qui y adhèrent. | Boite à Image approche AVEC |
| La communauté en générale, les autorités étatiques et autres acteurs du secteur vert au Maniema | La coordination provinciale de l'environnement a contribué à la mise en œuvre de la stratégie de communication pour la présentation de l'émission radio écho environnement et autres sensibilisations. Le GTCRR a organisé un concours agricole au sein de la communauté et avant cela il a réuni ses membres pour le lancement officiel qui s'est suivi par la distribution des semences aux communautés. Après sensibilisation 5000 Ménages se sont engagés à participer au concours dans 100 Villages des 5 groupements pilotes du territoire de Kailo. | Émission sur les ressources fauniques et floristique du Maniema Emissions écho de l'environnement CPEDD Concours interscolaire CPEDD Maniema Rapport GTCRR |

7. Exécution financière

7.1 Décaissements

Au cours de la période de référence 2023, le programme fonctionne avec les fonds mis à disposition par les troisième et quatrième virements PIREDD du 17 mars 2023 et du 21 novembre 2023. Au total, les transferts se sont élevés à 8 millions de dollars. Comme il ne s'agit pas de 3 tranches, comme le stipule le contrat, nous parlons déjà du quatrième virement qui a eu lieu pendant la période sous revue.

Les outils comptables disponibles permettent au service financier de suivre les réalisations définies conformément au contrat-programme. Comme nous l'avons déjà signalé à plusieurs reprises, il n'est pas possible de suivre des activités individuelles dans le cadre du rapport financier, car celles-ci doivent être définies au début du projet, créées dans le système et suivies de manière cohérente. Toutefois, des détails sur le suivi et l'évaluation des activités sont disponibles dans la partie narrative du rapport.

a) Taux de décaissements du projet.

| Résultats | Budget Total (USD) | Budget prévu 2023 | Dépenses 31.12.2023 | Solde au 31.12.2023 | Taux de décaissement sur la période de rapportage | Dépenses cumulées depuis le début du programme | G) Taux de décaissement cumulatif depuis le début du projet | Montants engagés mais non dépensés |
|---|--------------------|-------------------|---------------------|---------------------|---|--|---|------------------------------------|
| Output 1: Les conditions cadre liées à la conservation des forêts et l'utilisation durable de la biodiversité et des ressources agricoles, fores-tières et pas-torales sont améliorées | \$ 5 500 000 | \$ 1 274 000 | \$ 1 459 718 | \$ -185 718 | 115% | \$ 2 745 556 | 50% | \$ 168 733 |
| Produit 1.1: Zonage fait et cartes disponibles | \$ 2 700 000 | \$ 676 000 | \$ 60 948 | | | | | |
| Produit 1.2: Planification spatiale pour le développement réalisée et PDLs disponibles | \$ 2 000 000 | \$ 533 000 | \$ 49 881 | | | | | |
| Produit 1.3: Droits fonciers renforcés et accords signés, cartes disponibles, contrats publiés | \$ 800 000 | \$ 65 000 | \$ 1 978 | | | | | |
| Output 2: Les processus de gouvernance locale sont améliorés | \$ 8 700 000 | \$ 1 599 000 | \$ 1 471 023 | \$ 127 977 | 92% | \$ 3 968 949 | 46% | \$ 794 969 |
| Produit 2.1: Droits humains respectés et PA et femmes participant | \$ 1 600 000 | \$ 273 000 | \$ 8 046 | | | | | |
| Produit 2.2: Les partenaires sont renforcés dans leurs capacités | \$ 2 500 000 | \$ 663 000 | \$ 135 720 | | | | | |
| Produit 2.3: Des fonds sont mobilisés et des investissements faites | \$ 4 600 000 | \$ 663 000 | \$ 109 828 | | | | | |
| Output 3: La mise en valeur durable de l'utilisation des ressources forestières est améliorée | \$ 5 300 000 | \$ 910 000 | \$ 1 124 558 | \$ -214 558 | 124% | \$ 2 634 943 | 50% | \$ 36 973 |
| Produit 3.1: Les stocks d'animaux et la couverture végétale montrent une évolution positive | \$ 1 500 000 | \$ 195 000 | \$ 16 943 | | | | | |
| Produit 3.2: Zones de protection (CFCL, APAC, AP) mises sur place | \$ 3 000 000 | \$ 611 000 | \$ 96 935 | | | | | |
| Produit 3.3: Paysages foresterie restaurés | \$ 800 000 | \$ 104 000 | \$ 36 394 | | | | | |
| Output 4: La mise en valeur énergétique des ressources ligneuses autour des centres urbains est améliorée | \$ 3 500 000 | \$ 559 000 | \$ 740 917 | \$ -181 917 | 133% | \$ 1 718 450 | 49% | \$ 138 030 |
| Produit 4.1: Chaîne de valeur bois-énergie optimisée mise sur place | \$ 2 900 000 | \$ 481 000 | \$ 23 372 | | | | | |
| Produit 4.2: Des alternatives en énergie sont disponibles | \$ 600 000 | \$ 78 000 | \$ - | | | | | |
| Output 5: La mise en valeur d'une agriculture durable a été améliorée | \$ 7 000 000 | \$ 2 158 000 | \$ 1 307 518 | \$ 850 482 | 61% | \$ 3 125 474 | 45% | \$ 584 660 |
| Produit 5.1: Agriculture savaniicole installée dans une manière durable et rentable | \$ 2 000 000 | \$ 403 000 | \$ 45 093 | | | | | |
| Produit 5.2: Augmentation du nombre de ménages pratiquant une agriculture familiale dans une manière durable et rentable | \$ 5 000 000 | \$ 1 755 000 | \$ 194 700 | | | | | |
| Frais généraux/Profit/TVA/Dépenses transversales/gestion du programme | | \$ 455 000 | \$ 573 409 | \$ -118 409 | 126% | \$ 1 073 470 | | |
| Total | \$ 30 000 000 | \$ 6 955 000 | \$ 6 677 144 | \$ 277 856 | 96% | \$ 15 266 843 | 51% | \$ 1 723 365 |

Le rapport initial du programme est basé sur le "Document du Programme PIREDD Maniema", signé par le Ministre National des Finances de la RD Congo le 1er mars 2021. Ce programme fait également partie intégrante de l'Administrative support services agreement PNUD-GIZ". Dans ce document, le budget initial de 30 millions USD a été réparti entre la structure de budgétisation du PNUD. Un plan opérationnel avec répartition du budget par activité n'existait pas encore au début du projet, mais a été établi dans le cadre de la "phase de démarrage" prédéfinie et soumise au Secrétariat exécutif du FONAREDD. Ce plan opérationnel avec répartition du budget par activité jusqu'à la fin du programme en 2026 a été officiellement approuvé par FONAREDD au milieu de l'année 2022.

Dans le programme signé susmentionné, les activités ont été réparties sur cinq piliers, à savoir "Forêts", "Agriculture", "Energie", "Gouvernance locale" et "Conditions cadres". En l'absence d'un plan opérationnel approuvé au début des travaux au printemps 2021, l'ensemble de la structure de rapatriement a été établi sur la base des cinq "outputs" (ou "effets" comme on l'appelle dans le tableau ci-dessus) mentionnés.

Dans les structures du système de la GIZ, les formats budgétaires doivent être établis au début du projet et ne peuvent plus être modifiés pendant l'exécution du projet. Le Secrétariat exécutif en a été informé. A la demande du Secrétariat exécutif, la responsable des finances du programme a établi l'année dernière une répartition manuelle des dépenses, qui peut être utilisée pour établir des rapports financiers par activité depuis le milieu de l'année dernière (2022). Les frais engagés avant cette date ne peuvent pas être répartis rétroactivement sur cette répartition des dépenses selon le plan opérationnel approuvé. Cela explique la répartition incomplète par produit comme demandé dans le tableau ci-dessus. Il convient également de souligner ici qu'il s'agit d'une répartition manuelle des dépenses qu'il ne prétend pas à l'exhaustivité. En outre, il est rappelé que les tableaux demandés dans le présent rapport ne correspondent pas aux tableaux demandés dans le rapport annuel 2021 et 2022, ce qui rend une surveillance budgétaire adéquate assez difficile.

b) Annexe 3 - Tableau 8.2

Le **tableau 8.2** a été téléchargé et joint à **la suite du rapport**. Le tableau est remis avec le rapport narratif **ANNEXE 3 - Tableau 8-2** - En raison du volume important des données, le tableau ne peut pas être intégré dans la partie narrative. Le rapport financier certifié basé sur les lignes budgétaires de l'UNSDG est envoyé directement par les départements financiers au MPTF via le système UNEX, avec une copie électronique au secrétariat du CAFI. Il peut être confirmé que le total des montants décaissés par effet et par produit correspond au total des montants décaissés par catégorie UNDG, transmis par les départements financiers au MPTF via le système UNEX.

c) Coût efficacité : Tableau des progrès et décaissements par effets et par produits

| Résultats 03/2021-12/2023 | Progrès actuel de l'indicateur | Dépenses Cumulatives en US \$ | Commentaires |
|---|--|-------------------------------|--------------------------------|
| Effet 1: Les conditions cadres liées à la conservation des forêts et l'utilisation durable de la biodiversité et des ressources agricoles, forestières et pastorales sont améliorées | Progrès actuel 50% du budget global | \$ 2 745 556,08 | |
| Produit 1.1: Zonage fait et cartes disponibles | | | Voir explication tableau 7.1.a |
| Des plans d'aménagement du Territoire aux niveau provincial et local dans les zones clés sont élaborés | 3 PSAT ; 4 villages impliqués ; 35 cartographes locaux engagés | | |
| Une cartographie du potentiel de Production agricole durable a été réalisée | Une étude du potentiel agricole dans les zones savaniques publiée ; 16 cartes élaborées ; 45 cartographes locaux engagés | | |
| Résultats 03/2021-12/2023 | Progrès actuel de l'indicateur | Dépenses Cumulatives en US \$ | Commentaires |
| Une Analyse des opportunités de la restauration de paysages forestiers (RPF) a été faite et des cartes pour les zones de restauration de paysages forestiers sont élaborées | Une analyse des opportunités RPF faite ; 40 parties prenantes impliquées ; 3 cartes reboisement disponibles | | |
| Produit 1.2: Planification spatiale pour le développement réalisée et PDL disponibles | | | Voir explication tableau 7.1.a |
| Des arbitrages intersectoriels en vue d'assurer la préservation des forêts et de la biodiversité sont réalisés | 1 stratégie lutte contre les feux de brousse élaborée et 1 plan d'action inclusion de femmes élaboré ; 83 parties prenantes impliquées | | |
| Les forêts de grande valeur, les APAC, les concessions forestières des communautés locales sont intégrées dans les processus et plans d'aménagement du territoire | 56 membres et 11 structures (ACE, IPA, IPEL, Division genre, décentralisation, Plan, Affaire coutumières, AT, CPEDD, IG, GTCRR,) renforcés ; 4 APAC, AP, réserves, CFCL intégrées dans les PSAT, SPAT et PDL | | |
| Des plans locaux de développement sont élaborés dans une démarche ouverte, participative et inclusive avec une planification spatiale | 2 PDL validés et publiés ; 750 personnes impliquées dans les comités (CLD CVG) ; 450.000 personnes touchées dans les ETD | | |
| Produit 1.3: Droits fonciers renforcés et accords signés, cartes disponibles, contrats publiés | | | Voir explication tableau 7.1.c |
| Un processus d'arbitrage dans le cadre de conflits d'affectation des terres existants est mis sur place dans la Province | 12 agents gouvernementaux impliqués ; 2 conflits résolus | | |
| Les contrats d'affectations des terres sont publiés (agriculture, forêts) | 2 arrêtés CFCLs publiés | | |
| La sécurisation foncière des investissements verts (agricoles, restauration) en savane est facilitée | 500.000 personnes touchées par la vulgarisation ; 8 parties prenantes renforcées et impliquées | | |
| Effet 2: Les processus de gouvernance locale sont améliorés | Progrès actuel 46% du budget global | \$ 3 968 949,27 | |

| | | | |
|--|--|--------------------------------------|--------------------------------|
| Produit 2.1: Droits humains respectés et PA et femmes y participent | | | Voir explication tableau 7.1.a |
| Résultats 03/2021-12/2023 | Progrès actuel de l'indicateur | Dépenses Cumulatives en US \$ | Commentaires |
| La participation des parties prenantes dans des décisions et planifications (femmes, peuples autochtones, jeunes, communautés locales et autres) est assurée et un mécanisme de suivi et évaluation mise en place (Les partenaires savent intégrer les questions d'égalité des sexes et des droits de l'homme dans les politiques, stratégies, approches, processus et instruments et les droits humains internalisés (respectés et appliqués) | 70 femmes leaders renforcées ; 2 étudiants appuyés ; 110 personnes renforcées sur l'aspect genre ; 196 PA et handicapés renforcés ; 5 propositions formulées ; 35% de femmes dans des comités de prise de décision (CLD) | | |
| Une sensibilisation sur l'importance de gouvernance locale a été réalisé | 660 000 personnes touchés dans les ETD Maringa, Wakabango II, Beia, Aluba, Bahina | | |
| Un mécanisme de plainte (MGP) est mis en place | 1 mécanisme mis sur place ; 6 plaintes traitées | | |
| Un mécanisme de suivi et évaluation a été élaboré et mis en place | 1 système de suivi et évaluation mis en place ; 27 missions appuyées ; 27 rapports validés | | |
| Produit 2.2: Les partenaires sont renforcés dans leurs capacités | | | Voir explication tableau 7.1.a |
| La gestion participative du PIREDD Maniema est assurée ; | 3 réunions COPIL organisées ; 17 partenaires ont participé aux plateformes nationales du secteur vert ; 4 missions d'échange organisées | | |
| La mise en place de structures de bonne gouvernance a été appuyée | 624 structures (CVD, CDG et CLD) mises en place | | |
| Les capacités de partenaires ont été renforcées | 81 structures renforcées dans les capacités techniques ; 964 partenaires renforcés dans leurs capacités techniques ; 93 structures renforcées avec dotation de matériel | | |
| Produit 2.3: Des fonds sont mobilisés et des investissements faits | | | Voir explication tableau 7.1.c |
| Des outils de paiements pour services environnementaux sont pilotés | 2 outils PSE pilotés (reboisement et agroforesterie) ; 450 membres des communautés touchés | | |
| Résultats 03/2021-12/2023 | Progrès actuel de l'indicateur | Dépenses Cumulatives en US \$ | Commentaires |
| Des investissements agricoles, énergétiques et autres, ainsi que le développement de leurs chaînes de valeurs à impact réduit sur les forêts et les écosystèmes, et en faveur des communautés locales et des populations autochtones sont appuyé | 28 AVEC mises en place ; 735 (569 Femmes) membres AVEC renforcés ; 16 activités vertes des PDL réalisées ; 87 communautés locales touchées ; 818 personnes avec revenus | | |
| Des plans de mobilisation des investissements privés sont élaborés pour des filières différentes | 2 business plans élaborés ; 167 membres des associations et coopératives touchés | | |
| Effet 3: La mise en valeur durable de l'utilisation des ressources forestières est améliorée | Progrès actuel 50% du budget global | \$ 2 634 943,39 | |
| Produit 3.1: Les stocks d'animaux et la couverture végétale montrent une évolution positive | | | Voir explication tableau 7.1.a |
| Des campagnes de sensibilisation ont été planifiées et réalisées ; | 1 stratégie communication disponible ; 4 campagnes effectuées ; 1 guide de produits de publication publié ; 50.000 personnes touchées | | |

| | | | |
|---|--|--------------------------------------|--------------------------------|
| Les capacités des contrôles forestiers et de réglementation d'utilisation de ressources naturelles sont renforcées | 5 étudiants/enseignants appuyés sur les études d'utilisation des ressources naturelles ; 8 staffs service technique impliqués ; 2 missions de suivi appuyées | | |
| Des données de déforestation et de dégradation des forêts à l'échelle provinciale sont mises à jour annuellement | 1 étude appuyée sur le stock carbone | | |
| Produit 3.2: Zones de protection (CFCL, APAC, AP) mises en place | | | Voir explication tableau 7.1.a |
| Des Concessions Forestières des Communautés Locales (CFCL) sont attribuées | 4 cartes disponibles ; 89'433 ha protégés ; 4 dossiers de demande élaborés et déposés ; 400 personnes impliquées | | |
| Les espaces provinciaux sous statut de protection sont augmentés (AP, APAC, CFCL) et des PAG sont mis en place | | | |
| Produit 3.3: Paysages forestiers restaurés | | | Voir explication tableau 7.1.a |
| Résultats 03/2021-12/2023 | Progrès actuel de l'indicateur | Dépenses Cumulatives en US \$ | Commentaires |
| Une partie de forêts dégradées dans la Province du Maniema est restaurée | 120 ha de forêt restaurés ; 150 membres des communautés impliqués | | |
| Effet 4: La mise en valeur énergétique des ressources ligneuses autour des centres urbains est améliorée | Progrès actuel 49% du budget global | \$ 1 718 449,54 | |
| Produit 4.1: Chaîne de valeur bois-énergie optimisée mise en place | | | Voir explication tableau 7.1.a |
| Une stratégie bois- énergie provinciale y compris les schémas directeurs d'approvisionnement en bois-énergie sont élaborés, validés et mis en œuvre | 1 stratégie provinciale bois-énergie disponible ; 5 schémas d'approvisionnement élaborés ; 19 agents service technique et société civile impliqués | | |
| Des chaînes de valeur bois-énergie sont optimisées (vue durabilité) | 2 projets appuyés ; 127 ha reboisés ; 200 personnes impliquées | | |
| L'efficacité énergétique le long de la chaîne de valeur de la filière bois énergie a augmenté | 50 producteurs (5 femmes) de charbon impliqués ; 40 fabricants de foyers formés ; 40 ménages avec foyers améliorés | | |
| Produit 4.2: Des alternatives en énergie sont disponibles | | | Voir explication tableau 7.1.a |
| Approvisionnement des centres de consommation de bois d'énergie à partir des sources gérées d'une manière durable a augmenté | 2 micro-entreprises mises en place ; 50 ménages impliqués | | |
| Effet 5: La mise en valeur d'une agriculture durable a été améliorée | Progrès actuel 45% du budget global | \$ 3 125 474,32 | |
| Produit 5.1: Agriculture savanicole installée d'une manière durable et rentable | | | Voir explication tableau 7.1.a |
| Avec un processus participatif de réflexion et de définition, deux systèmes agricoles améliorés (un pour l'agriculture dans la forêt dense, un pour l'agriculture dans les savanes) sont reconnus comme systèmes de conseil par l'administration agricole provinciale | 8 agents de service technique renforcés et impliqués ; 1 produit de la communication diffusé | | |
| Résultats 03/2021-12/2023 | Progrès actuel de l'indicateur | Dépenses Cumulatives en US \$ | Commentaires |
| Une agriculture en priorité dans les zones de savane a été développée | 10 étudiants appuyés pour les recherches ; 34 km de pistes réhabilités ; 4 bâtiments de stockage construits ; 340 personnes impliquées | | |
| Produit 5.2: Augmentation du nombre de ménages pratiquant une agriculture | | | Voir explication tableau 7.1.a |

| | | | |
|--|---|--|--|
| familiale d'une manière durable et rentable | | | |
| Une agriculture familiale durable compatible avec la préservation de la forêt est accompagnée, génère des profits au bénéfice des communautés ainsi que les individus (y compris femmes et PA) | 50.000 personnes sensibilisées ; 1 produit de la publication distribué ; 3147 ménages commencent à appliquer ces pratiques ; 399 ha utilisés pour les nouvelles cultures en agroforesterie ; 50 ha en cultures pérennes ; 547 ha en culture vivrière. 53 ménages impliqués dans des pilotes des innovations ; 167 personnes et coopératives renforcées sur l'aspect entrepreneurial ; 11 chaînes de valeur mises en place ; 2267 ménages impliqués dans la chaîne de valeur | | |

d) Taux de décaissement par pilier de la Stratégie Nationale REDD+

| PILIER | BUDGET DANS LE PRODOC | DECAISSEMENTS ESTIMES POUR LA PERIODE DE RAPPORTAGE | DECAISSEMENTS CUMULES DEPUIS LE DEBUT DU PROJET |
|---------------------------|-----------------------|---|---|
| Aménagement du Territoire | \$5 500 000,00 | \$ 1 459 718,28 | \$ 2 745 556,08 |
| Foncier | | | |
| Gouvernance | \$8 700 000,00 | \$ 1 471 023,47 | \$ 3 968 949,27 |
| Forêt | \$5 300 000,00 | \$ 1 124 557,71 | \$ 2 634 943,39 |
| Energie | \$3 500 000,00 | \$ 740 917,01 | \$ 1 718 449,54 |
| Agriculture | \$7 000 000,00 | \$ 1 307 517,92 | \$ 3 125 474,32 |
| Démographie | | | |
| PILIER | BUDGET DANS LE PRODOC | DECAISSEMENTS ESTIMES POUR LA PERIODE DE RAPPORTAGE | DECAISSEMENTS CUMULES DEPUIS LE DEBUT DU PROJET |

7.2 Contrats

Ci-dessous se trouve la liste des contrats signés pour un montant supérieur à 100 000 dollars. On y retrouve les données suivantes : le thème, la responsabilité et le budget alloué à l'unité. Il n'est pas possible d'en joindre une copie, car cela violerait la protection des données. Suivi des contrats :

Suivi des contrats

| N° du Contrat | Intitulé et thématique | Type (ONG internationale, ONG nationale, entité publique, secteur privé, autre) | Sous type (voir liste ci-dessous) | Montant du contrat | Date signature contrat | Date début des activités | Date fin Contrat | Délai Exécution Prévu | Commentaires |
|---------------|---|--|-----------------------------------|--------------------|------------------------|--------------------------|------------------|-----------------------|--|
| 81273295 | Conducting ROAM in the intervention zones of the PIREDD Maniema | ONG Internationale | Administration publique nationale | € 212'898 | 11.11.2021 | Janvier 2022 | 30.09.2022 | | Réalisation et rapport final déjà terminés |

Sous-type

| ONG Nationale | Entité publique | Secteur privé |
|---|--|---------------------------|
| Organisation non gouvernementale (ONG) nationale | Administration publique nationale | Entreprise nationale |
| Comité Local de Développement (CLD) | Administration publique provinciale | Bureau d'étude |
| Comité Local de Gestion (CLG) pour les Concessions Forestières des Communautés Locales (CFCL) | Université | Coopérative |
| Autre | Centre de recherche | Entreprise internationale |
| | Conseil Agricole Rural de Gestion (CARG) | Autre |
| | Autre | |

7.3 Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines

Afin de mieux illustrer la gestion financière, nous présentons ci-dessous le tableau de suivi budgétaire selon le contrat signé :

| CATEGORIES DE BUDGET UNDG | 1er Tranche | Dépenses 2021 - 2022 | % 1er Tranche | Deuxième tranche | Dépenses 2023 | % Deuxième tranche | % Dépenses/Tranches reçues | TOTAL USD | | |
|---|------------------|----------------------|------------------|------------------|-----------------|--------------------|----------------------------|------------------|------------------|------|
| | | | | | | | | Budget Totale | Dépenses | % |
| 1. Personnels | \$ 10 000 000,00 | \$ 3 281 960,69 | 86% | \$ 10 000 000,00 | \$ 1 963 297,32 | 67% | 76% | \$ 10 829 321,00 | \$ 5 245 258,01 | 48% |
| 2. Fournitures, produits de base, matériaux | | \$ 1 196 315,96 | | | \$ 502 069,21 | | | \$ 1 405 706,83 | \$ 1 698 385,17 | 121% |
| 3. Equipements, véhicules et mobilier (y compris l'amortissement) | | \$ 1 146,90 | | | \$ - | | | \$ 504 010,19 | \$ 1 146,90 | 0% |
| 4. Services contractuels | | \$ 513 167,76 | | | \$ 298 780,04 | | | \$ 1 366 427,63 | \$ 811 947,80 | 59% |
| 5. Voyages | | \$ 429 216,73 | | | \$ 299 614,43 | | | \$ 869 137,58 | \$ 728 831,16 | 84% |
| 6. Transferts et subventions aux contreparties | | \$ 701 873,54 | | | \$ 1 565 014,68 | | | \$ 9 464 191,39 | \$ 2 266 888,22 | 24% |
| 7. Coûts généraux de fonctionnement et autres coûts directs | | \$ 2 036 811,90 | | | \$ 1 490 852,05 | | | \$ 3 598 911,98 | \$ 3 527 663,95 | 98% |
| Total des Coûts Directs | | \$ 8 160 493,48 | | | \$ 6 119 627,73 | | | \$ 28 037 706,60 | \$ 14 280 121,21 | 51% |
| 8. Coûts de soutien indirects (Max. 7 %) | \$ 429 205,95 | \$ 557 515,79 | \$ 1 962 293,40 | \$ 986 721,74 | | | | | | |
| TOTAL des Coûts | \$ 8 589 699,43 | \$ 6 677 143,52 | \$ 30 000 000,00 | \$ 15 266 842,95 | 51% | | | | | |

Les Coûts de soutien indirects ne devront pas dépasser 7% du total des catégories 1-7, tel qu'indiqué dans les termes de référence de CAFI, l'Accord administratif spécial, le memorandum d'accord, ou l'accord de financement et devront respecter les règles et orientations de chaque organisme récipiendaire. Veuillez noter que les coûts directs de mise en oeuvre des programmes encourus par les agences devront être assignés à la ligne budgétaire correspondante, en fonction des règlements et procédures de l'agence.

Comme mentionné au début de la partie financière de ce rapport, il a été convenu par contrat que trois tranches seraient transférées. Comme il s'agit déjà d'un quatrième transfert. Toutefois, dans le tableau ci-dessus, les deux tranches convenues contractuellement ont été mentionnées par souci de clarté.

En raison des différences de paiement entre les tranches, le plan de dépenses initialement prévu ne peut pas être présenté par tranches. On peut toutefois affirmer que la gestion des liquidités est conforme au plan de dépenses initialement prévu.

Voici quelques explications sur les principales lignes budgétaires :

1) Personnels : Au cours des deux dernières années, le projet a pu réaliser des économies sur cette première ligne budgétaire en réduisant le soutien administratif au siège et au bureau national. En principe, le projet se situe dans le cadre du budget du personnel convenu, comme le montre le tableau ci-dessus.

2) Fournitures, produits de base, matériaux : cette ligne budgétaire doit être considérée en relation avec la suivante(3) Equipements, véhicules et mobilier), car ce n'est qu'alors que l'on se rend compte que les dépenses se situent dans le cadre de l'objectif convenu. D'un point de vue comptable, les équipements et le mobilier sont difficiles à distinguer et sont considérés dans leur ensemble.

5) Voyages : les frais de voyage pourraient être bien répartis. Il est évident que la majeure partie des frais de déplacement du personnel national a été engagée au niveau national pour des missions ou des formations. Il est clair que les frais de voyage diminueront au cours de la dernière moitié du projet.

6) Transferts et subventions aux partenaires : Comme indiqué dans la ligne budgétaire précédente, une partie du soutien des partenaires a été incluse dans la ligne budgétaire 2. En outre, il convient de noter que le montant des subventions locales, très généreusement budgété, ne peut être dépensé qu'avec beaucoup d'hésitation. Comme annoncé dans le précédent rapport, cela est dû aux nombreuses micro-organisations de la province du Maniema qui ont peu ou pas d'expérience en matière de financement et qui ont besoin de beaucoup plus de soutien. Une tendance positive a toutefois été observée au cours du second semestre 2023. Des formations et un suivi intensif ont permis de soutenir de nombreuses ONG et de leur donner les moyens de travailler dans le cadre défini.

7) Autres coûts directs : cette ligne budgétaire concerne les coûts directs et courants liés à la gestion des subventions et des contrats. Ces coûts vont également stagner dès que le deuxième semestre de l'année commencera.

Un transfert entre les lignes budgétaires n'est autorisé qu'avec l'approbation du bailleur des fonds. La décision est donc attendue du Secrétariat exécutif FONAREDD.

Des services contractés pour une valeur supérieure à 1 million de dollars US ne sont pas prévus dans le programme.

7.4 Mobilisation de ressources

Le programme est soutenu de manière sélective par le projet parent BGF, financé par le gouvernement allemand. Par exemple, toute l'équipe à Kinshasa, qui fournit un soutien administratif, financier et logistique au projet, est financée par BGF. Un nouveau véhicule a été acheté, un système solaire pour le bureau a été financé, plusieurs vols charters ont été financés lorsqu'en 2022, il n'y avait souvent pas de vols réguliers vers Kindu pendant des semaines et des mois. 2 assistants techniques internationaux, payés par BGF, soutiennent les structures locales (GTCRR et CLD) qui travaillent avec le programme. Des formations particulières du personnel et des partenaires ont été soutenues par BGF et également quelques missions de partenaires pour participer aux conférences internationales et nationales. Plusieurs études ont été financées par BGF, spécifiquement dans la zone tampon du Parc National Lomami. En outre, un important accord de financement a été conclu entre le projet parent BGF et la Société zoologique de Francfort qui opère dans le parc national de Lomami et travaille en étroite collaboration avec l'ICCN. Aucune autre ressource financière n'a été mobilisée.

7.5 Audits

Aucun audit n'a encore été réalisé au cours de la période de référence, les documents contractuels n'étant pas suffisamment étayés. Si le bailleur de fonds souhaite réaliser un audit au cours de la période de référence, le mandat précis (description détaillée des tâches) sera demandé. Aucune information précise sur les conditions commerciales n'a encore pu être communiquée.

7.6 Révisions budgétaires

Aucune correction budgétaire n'est attendue au cours de la période considérée.

8. Suivi, évaluation et apprentissage du projet

8.1 Etat d'avancement du plan de suivi du projet

| Activité de suivi et évaluation | Nombre prévu | Nombre réalisé | Date(s) | Compte-rendu avec hyperlien (doit notamment figurer le suivi des décisions prises dans les instances de décision du projet) |
|---|--------------|--|---|---|
| COPIL de projet | 2 | 2 | 11 Mai 2023 09 Novembre 2023 | Compte rendu de la réunion du 11 Mai 2023 Compte Rendu de la réunion du 09 Novembre 2023 |
| Comité Technique de Gestion | 12 | 11 (pas en décembre à cause de la clôture du bureau) | Chaque mois pour la planification mensuelle | Par exemple Planification octobre 2023 Planification septembre 2023 Planification aout 2023 |
| Missions de suivi terrain par le COPIL | 5 | 6 | 18 octobre au 26 Octobre 2023 | Présentation de la mission de suivi Rapport Mission Suivi Agriculture 2 Rapport Mission suivi bois-énergie Rapport Mission Suivi Forêt Rapport Mission Suivi PDL et AVEC Rapport Mission suivi Agriculture 1 Rapport Mission Suivi PSAT |
| Mission de suivi mixte GIZ et service technique | 20 | 43 | Janvier à Novembre 2023 | Par exemple : Rapport de mission suivi SL Béthanie Rapport de mission Suivi SL CEFI Rapport de mission Suivi SL AJDT Rapport de mission Suivi Pépinières Rapport de mission suivi réhabilitation piste |

8.2 Evaluations

| Nature de l'évaluation | Date | Conclusions majeures de l'évaluation | Réponse du management | Suivi mise en œuvre des actions à prendre |
|-------------------------|------------|--|---|---|
| Evaluation indépendante | Avril 2023 | Rapport évaluation indépendante Veuillez lire le rapport avec les 14 recommandations. | La GIZ a fait une réponse Réponse a FONAREDD | Pendant le COPIL du mois de Mai 2023, la GIZ a eu à montrer les premières actions entreprises Présentation des actions |

8.3 Intégration des leçons apprises

| Thématique | Leçon apprise | Plan d'action | Intégration dans le projet |
|--|--|---|--|
| Elaboration des PSAT, PDL et PSG pour les CFCL et leur mise en œuvre | La demande pour le développement de PSAT et de PDL, l'installation de CFCL et le développement de PSG pour ces CFCL est grande, de la part des autorités locales et des partenaires techniques. Mais au final, il ne s'agit que des documents qui finissent souvent dans un tiroir. Les communautés locales, et donc le groupe cible du projet, sont bien plus intéressées par la mise en œuvre réelle et rapide de ces documents. | Pour la 4 ^e année du projet, le plan est de réduire le soutien au développement de nouveaux documents comme autres PSAT, autres PDL etc., pour se concentrer sur la mise en œuvre des PSAT, PDL et PSG déjà développés pour les CFCL. Il s'agit également d'un signal clair adressé à la population locale, indiquant que le projet ne souhaite pas se contenter de développer des documents qui finiront dans un tiroir et ne seront pas appliqués. | Le PTBA pour 2024 prévoit de soutenir concrètement la mise en œuvre de 30 PSAT, 6 PSG pour CFLC et 7 PDL. Plus de la moitié du budget annuel est prévue à cet effet. Cela permettra également d'augmenter considérablement la surface agricole, agroforesterie, reboisement, le nombre de bénéficiaires directs. |

| | | | |
|---|---|---|--|
| <p>Contrats pour des subventions locales avec des ONG locales</p> | <p>La règle du décompte mensuel des subventions locales, qui vise avant tout à prévenir le risque de corruption, s'est avérée être un obstacle majeur à la mise en œuvre des activités dans le programme. Cela est dû au fait que les documents doivent être envoyés à Kinshasa pour vérification et que les transferts d'argent de Kinshasa à Kindu prennent souvent 2 à 3 semaines. En conséquence, il y avait souvent 4 à 6 semaines de retard entre les paiements, et les activités ont été en pause.</p> | <p>Négociations avec le bureau de paie de la GIZ en RDC et le siège, pour autoriser les décomptes trimestriels au profit du programme et les appliquer ensuite à toutes les subventions locales.</p> | <p>Depuis le début de l'année 2024, le programme effectue un décompte trimestriel. Les ONG peuvent également demander de nouveaux fonds lorsqu'elles sont à 80%. Cela a permis d'améliorer les flux financiers et de réduire les blocages dans la mise en œuvre des activités. Le risque de corruption a certes un peu augmenté, mais il reste dans une fourchette raisonnable de moins de 5% pour les subventions locales.</p> |
| <p>Bois énergie (Reboisement)</p> | <p>Nous avons constaté et compris que les conflits fonciers, les feux de brousse incontrôlés et l'incompréhension de certains membres de la communauté ont eu un impact négatif sur l'étendue réelle prévue pour être emblavé dans le cas du boisement à vocation bois Energie. C'est le cas du secteur de Wasongola où à plusieurs reprises, les feux de brousse ont causé des pertes en plantule sur une étendue de 12 ha</p> | <p>D'accélérer la prise en charge de l'équipe d'installation de brises-feux qui s'avère indispensable ; Réfléchir à l'après projet en organisant des renforcements additionnels de la communauté et sensibilisation ; Planifier une approche de reboisement mixte avec culture annuelle dans les plantations d'arbres pour garantir l'implication des agriculteurs à l'entretien et la protection des arbres plantés en même temps que leur culture</p> | <p>Les brises feux ont été mises en place dans une mesure d'urgence et à chaque fois qu'il y aura une activité de reboisement, cela sera budgétisé (à l'avance). Les réunions de sensibilisation ont été organisées par le chef secteur pour clarifier le mal entendu et terme de conflit, et la sensibilisation a été renforcée. Les semences sont distribuées pour que les gens fassent de l'agriculture entre les plantations, même si elles ne sont que des plantations de bois-énergie.</p> |

8.4 Révisions programmatiques (le cas échéant)

Indicateur : hectares d'agriculture durable de 25000 ha à 20000 ha

Dans le cadre de l'évaluation externe du programme, qui a eu lieu en fin 2022, il a été suggéré de réfléchir fin 2023 sur une réduction du nombre d'hectares pour une agriculture durable. Comme FONAREDD nous a demandé à plusieurs reprises ces deux dernières années, d'ajouter des indicateurs supplémentaires (par ex. élaboration des PSAT), il nous manquait effectivement les moyens nécessaires pour atteindre les 25000 ha prévus. Comme toutes les semences et le matériel doivent être importés et que les frais de transport vers la province et à l'intérieur de la province sont très élevés, nous devons compter actuellement sur 500-700 USD par hectare au lieu des 300 USD prévues. On propose alors de réduire la surface en agriculture à 20000 ha (5000 ha cultures pérennes, 10000 ha cultures vivrières et 5000 ha agroforesterie).

Indicateur : nombre des PSAT de 150 à 80

L'élaboration des PSAT n'était pas prévue dans le prodoc d'origine. A la demande de FONAREDD, nous avons adapté le plan quinquennal début 2022 et transféré une somme de 2 millions pour 150 PSAT d'autres champs d'action (par exemple agriculture). Il est maintenant évident que les 2 millions ne suffiront que pour 80 PSAT, car le nouveau guide prévoit des étapes supplémentaires dans le processus et les activités de terrain dans la province du Maniema sont coûteuses en raison du mauvais état des routes. Nous proposons donc de faire 80 PSAT et de y mettre l'accent sur la mise en œuvre, avec environ 100 à 150 cultures agricoles par PSAT.

9. Thèmes transversaux

9.1 Genre, peuples autochtones et autres groupes vulnérables

Le PIREDD Maniema accorde une attention particulière à l'équité entre les genres, tout au long du processus de mise œuvre des actions prévues dans différents plans d'investissement élaborés au niveau des secteurs et chefferies, des zones d'intervention du programme. Le genre est pris en compte depuis la conception des offres jusqu'à l'analyse des propositions des subventions locales, les suivis et les rapportages. L'objectif est de garantir que l'aspect genre est pris en compte dans les cinq piliers du PIREDD qui visent à réduire la déforestation. Le programme se concentre spécifiquement d'une part sur l'impact des activités au profit des femmes en particulier, afin de promouvoir leur autonomisation, et d'autre part sur les communautés en général, pour amélioration de leurs conditions de vie.

Et en ce qui concerne les PAP « peuples autochtones pygmées », une stratégie de développement et de promotion des droits des peuples autochtones pygmées a été élaborée avec la participation de toutes les parties prenantes œuvrant dans le cadre des DH.

En ce qui concerne la prise en compte des aspects ci-haut évoqués au niveau interne, le PIREDD Maniema accorde une attention particulière à l'équité entre les genres tout au long du processus de mise œuvre des actions du programme, mais aussi sur le plan de recrutement du personnel tout en prenant en compte l'aspect compétence, sans discrimination des sexes. Pour l'année 2023, le programme a eu à son sein 23 hommes et 19 femmes occupant des postes bien spécifiques, dans le but de contribuer directement ou indirectement à l'atteinte des résultats.

Dans le cadre de la représentation des femmes aux instances décisionnelles, le programme a fait en sorte que les femmes soient bien représentées dans les comités locaux et participent ainsi au processus décisionnel important. Plus de 30% des membres des comités de développement local dans les ETD, les groupements et les villages sont des femmes. Dans les comités des CFCL, la proportion de femmes est actuellement de 17%. En ce qui concerne les partenaires étatiques et les ONG locales, des activités de sensibilisation sont régulièrement organisées afin de motiver les partenaires gouvernementaux et les ONG locales à augmenter la part des femmes dans ces institutions. Cela a déjà donné des résultats en 2023. Et le programme lui-même montre l'exemple : les deux postes de direction sont occupés par des femmes.

Suivi des aspects Genre

| Critère | Activités ciblant les groupes sus mentionnés | Résultats | Défis affrontés |
|-----------------------------|--|--|--|
| Mise en œuvre/ Activités | Mise en place des AVEC | En 2023, 104 AVEC ont été mises en place. 1620 membres de ces AVEC sont des femmes (sur 1700 membres dans la totalité) | Les femmes ont peur d'adhérer à causes de leur mari. Les femmes pensent qu'elles ne peuvent pas évoluer dans les AVEC à cause de leur mari cupide. La demande des femmes pour participer aux groupes d'épargne dépasse l'offre. |
| | Formation en entrepreneuriat pour les jeunes femmes dans les territoires | 350 femmes ont été formées en entrepreneuriat | Malgré la formation, il manque souvent des fonds propres pour la création d'entreprise. D'autant plus que les femmes ont aussi des difficultés à emprunter de l'argent. C'est là qu'intervient la participation aux AVEC. |
| | Chaîne de valeur bois énergie | Sur les 160 personnes qui ont participé aux activités de production de charbon vert, la moitié étaient des femmes. Cette activité convient très bien aux femmes, car elles peuvent gérer elles-mêmes leur temps de production. | Lorsqu'il s'agissait de la vente du charbon de bois, les hommes ont parfois essayé de dominer la vente et la répartition des fonds (2733 USD). Il faut encore sensibiliser la population à l'égalité des droits dans cette micro-entreprise. |

| | | | |
|------------------|--|--|--|
| | Chaîne de valeur production savon | 2 projets ont soutenu plus de 200 femmes dans la production de savon. C'est une bonne chaîne de valorisation pour les femmes, qui peuvent produire à la maison et gérer leur temps. Les savons se sont très bien vendus. | Il est important ici de structurer les femmes en association et de leur donner des formations en entrepreneuriat. |
| | Activités bonnes pratiques agricoles | Sur un total de 12674 personnes qui ont participé, 4150 étaient des femmes. Ces femmes ont bénéficié de formations, mais aussi de dotations en matériel/semences/plantules et de paiements PSE. | Comme le programme travaille souvent avec des ONG locales qui mettent en œuvre les activités dans les villages, il est très important de faire une bonne sensibilisation aux aspects genre avant de commencer, afin de s'assurer que les femmes sont choisies comme bénéficiaires. |
| | Activités de la mise en place des Chaîne d valeurs agricoles | Sur un total de 2793 personnes qui ont participé aux activités de la mise en place de Chaîne de valeur agricoles, 1015 étaient des femmes. Ces femmes ont bénéficié de formations, mais aussi de dotations en matériel/semences/plantules et de revenus | |
| Suivi-évaluation | Investissement individuel à travers des AVEC | 1620 femmes ont participé dans les AVEC. Les AVEC ont épargné 115710 USD et 48 projets (46 par les femmes) de développement individuel ont été financés à travers de cette somme (par exemple achat moulin, mise en place d'une boutique) | Les connaissances en matière d'entrepreneuriat font souvent défaut. Un aspect important de l'AVEC est de couvrir ces formations. |
| | Composition des comités de gestion CFCL, CLD, CLG et CLV | Sur les 196 membres des comités dans les 6 CFLC, 34 sont des femmes qui, activement, participent aux décisions. Sur 2505 membres des comités locaux de développement dans les ETD, groupements et villages, 878 sont des femmes, qui activement participent aux décisions. | Il faut toujours très bien sensibiliser les communautés avant la mise en place des comités pour que les hommes acceptent les candidatures féminines et que les femmes osent se présenter. |
| | Revenus Chaîne de valeurs | 732 femmes ont profité des revenus générés par les Chaîne de valeur, par exemple production de savon, production champignons, production charbon vert, riz irrigué, 1420 femmes ont profité des PSE – plantations des arbres, mise en place de pépinières | Lorsqu'il s'agit de gagner de l'argent, les hommes continuent d'essayer de dominer. Les projets qui fonctionnent le mieux sont ceux auxquels seules les femmes participent. C'est là que nous avons vu le plus grand succès en terme de réinvestissement et la durabilité. |

Concernant les obstacles, sur le plan général de la mise en œuvre des activités, il y a la résistance culturelle. Les normes culturelles et les stéréotypes sur le genre ont entravé la participation des femmes et leur accès aux activités et aux prises de décision. Mais pour surmonter cela, des outils de sensibilisation sur le genre dans la conservation de la biodiversité ont été produits, et cela a facilité la sensibilisation des parties prenantes aux activités et a favorisé l'acceptation par les hommes et la participation des femmes aux activités.

9.2 Respect des standards environnementaux et sociaux

a. Etude d'impact environnemental et social

Une étude d'impact environnemental et social a-t-elle été réalisée au cours de ou avant la période sous-examen ? Oui indiquer la date : en 2020

Une étude a été réalisée dans le cadre de l'évaluation du programme projet BGF de la GIZ, qui inclut les activités de PIREDD (Analyses Genre et Sauvegardes).

b. Plan de gestion environnementale et sociale

1) Le projet at/il développé un plan de gestion environnemental et sociale (PGES) : Oui Non

c. Gestion des plaintes et recours

Dans le cadre du PIREDD Maniema, un outil appelé MGPR (Mécanisme de Gestion des Plaintes et de Recours) a été développé et approuvé par les parties prenantes. Des ateliers de formation et de renforcement des capacités sur le fonctionnement et la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes ont été réalisés dans les provinces, à Kindu et dans le territoire de Kibombo, en tant qu'exemple, pour cause de la présence des CFCL UKUNA et YENGE qui peuvent toujours susciter des conflits, soit par sa gestion ou par la réalisation des activités illicites, et ce, d'une manière ou d'une autre. Les formations données ont porté sur les généralités sur le mécanisme de gestion de plainte et son utilité dans un projet et/ou programme, également sur l'outil développé c'est-à-dire le MGPR du secteur forestier, mais également sur les outils d'analyse et de traitement des plaintes.

Un comité MGPR a été constitué au sein du COPIL (Comité de Pilotage) dans le but de gérer diverses plaintes liées au PIREDD Maniema, notamment lors des suivis des subventions locales réalisées au sein des communautés. Ce comité reçoit des plaintes, des demandes d'information, des préoccupations et/ou doléances en lien avec le projet PIREDD. Ce comité MGPR se réunit de manière régulière et extraordinaire, dans le but de proposer les solutions nécessaires au COPIL.

Entre janvier et décembre 2023, quatorze plaintes ont été examinées et traitées, comprenant une plainte liée au PSAT, cinq plaintes liées au CFCL, une plainte relative au bois énergie et enfin une autre relative à l'agriculture durable. Ci-bas, les contenus des plaintes.

Il convient de noter que 80 % des demandes d'information étaient verbales et provenaient des communautés locales qui exprimaient leurs préoccupations quant à la compréhension des processus liés au CFCL, au PSAT et/ou à la mise en œuvre des activités des structures locales.

| 8 | | | | Analyse et proposition des solutions | |
|----|--|-------------------------------|--|--|---|
| N° | Lieu (où ?) | Plaignant (qui ?) | Description de la plainte (quoi ?) | Résolution prise | Observation |
| 1. | PSAT : Conflit de limite Selenge et Muyengay dans le territoire de Kasongo, secteur de Maringa, groupement de Ngenga | Communauté du village Selenge | Refus du processus de d'élaboration du plan simple d'aménagement de territoire, menaces des équipes PSAT | Sensibilisation et consultation des deux parties prenantes, concertation entre les deux parties pour arriver au consensus, l'implication des autorités locales | Un consensus trouvé entre les deux communautés par implication du Chef de Secteur de Maringa et le chef de groupement Ngenda a favorisé la résolution de plainte. Les deux communautés se sont mis d'accord sur les limites Selenge et Muyengay cela a facilité la validation du PSAT |
| 2. | PSAT : Conflit de limite entre le | Communauté de Kisandji | Contestation des limites et refus de participer à la | Sensibilisation et consultation des deux | Le Consensus a été trouvé entre les deux |

| | | | | | |
|----|---|-----------------------------|--|--|--|
| | groupement Luchi et Kisandji dans le territoire de Kasongo, secteur de Maringa | | collecte des données lors de la cartographie participative | parties prenantes Concertation entre les deux parties pour arriver au consensus, implication des autorités locales | communautés après que le plaignant soit allé aux instances supérieures (il a adressé une lettre au Gouverneur). Les deux communautés se sont mises d'accord sur les limites de la zone à conflit et le plan a été validé |
| 3. | PSAT : Conflit de limite entre les Secteur de Beia et Wasongola dans le territoire de Kasongo, secteur de Maringa | Secteur de Beia | Contestation des limites et refus de participer à la collecte des données lors de la cartographie participative | Sensibilisation et consultation des deux parties prenantes. Concertation entre les deux parties pour arriver au consensus, implication des autorités locales | Le Consensus n'a pas encore été trouvé et le plaignant a saisi la justice. Le processus a été délocaliser. Plusieurs réunions ont été organisées mais aucun résultat positif trouvé |
| 4. | PSAT : Territoire de Kailo, secteur de Wasongola, groupement Baïka village Ongelo | Le chef de secteur | Vente illégale d'une portion de terre sous PSAT par quelques membres de la chefferie de Bangengele ayant déjà au départ un conflit de limite entre le secteur de Wasongola et la chefferie de Bangengele, sur le fait que le village Ongelo appartient soit l'un ou l'autre de ces entités | La GIZ a recommandé au chef de secteur d'aller vers l'administrateur du territoire de Kailo comme institution compétente, dans la mesure où les deux entités sont dans le territoire de Kailo | Selon la politique nationale de l'aménagement de territoire, un terrain sous PSAT ne peut être vendu. L'annulation de l'acte de vente est conseillée selon le prescrit de la politique nationale. La loi n'étant pas encore promulguée, les autorités provinciales ont le pouvoir décision, car ils n'ont aucun soubassement ne leur permettant pas d'agir. D'où l'autorité compétente dans ce cas est l'administrateur de territoire qui gère les entités de son territoire. La Plainte en cours de résolution auprès de l'administrateur de territoire. La GIZ fait le suivi |
| 5. | Agriculture : Territoire de Kaongo, ETD Maringa, groupement Lutshi, village Kisamba | Les bénéficiaires du projet | Dénonciation par les bénéficiaires auprès des membres du COPIL lors du suivi de la SL TEBATEBA, de la non-réception des certains matériels et de la main d'œuvre lors de la mise en place des pépinières des cacaoyers | Organisation d'une autre mission conjointe de suivi composée de l'IPA, la GIZ et le représentant de TEBATEBA, pour constatation des faits évoqués par les bénéficiaires et signature du PV par toutes les parties prenantes aux échanges. Annulation et suspension du contrat avec la structure. Prise d'un consultant pour continuer les activités avec les bénéficiaires | Probable détournement des fonds de la part de la structure TEBATEBA Procédure d'analyse en cours par l'administration de la GIZ pour déterminer la probabilité de remboursement ou non sur base du PV |
| 6. | CFCL : Territoire Kailo, groupement Senge, Chefferie de Bangengele, Village Atchimbo | Deux concessionnaires | Non-respect de règle d'acquisitions de la concession du village Atchimbo dans le groupement Senge, chefferie de Bangengele en territoire de Kailo, ciblée par la communauté locale pour les activités de reboisement à vocation énergétique mises en œuvre par l'ONGD OCGL. | Deux descentes sur terrain effectuées avec les membres du gouvernement provincial (ministère de l'environnement) ; coordination de l'environnement, le CCPF (conseil consultatif provincial des forêts) pour constatation et vérification. La GIZ a recommandé au chef de chefferie et de village de faire une | Après la descente sur terrain, il a été constaté que l'un des concessionnaires plaignants était en ordre avec l'Etat. Lors de l'atelier de résolution des plaintes, les résolutions suivantes ont été prises : Refaire la cartographie en excluant l'espace du concessionnaire ayant été en ordre avec l'Etat ; Pour le concessionnaire qui avait des faux documents, le CCPF a conseillé à ce dernier |

| | | | | | |
|----|---|--|--|---|---|
| | | | | identification d'un autre espace avant la transplantation, car il est difficile de continuer d'appuyer les activités sur un espace à conflit et ce pour compenser l'espace manquant afin de mener à bien la continuité du projet. | de régulariser avec la communauté (membres des familles propriétaires de ces terres) et les autorités - |
| 7. | CFCL : Contestation des résultats de la cartographie participative : inclusion des certaines rivières du groupement Mbitchi dans le groupement Baya II (contestation de la CFCL BAYA II) | Mr Kasonda Kawaya Yyalo | La partie contestée ne touche pas la partie des forêts sollicitée en concession | Descente sur terrain en vue de collecter les coordonnées géographiques de ladite rivière et produire une nouvelle carte | Recevable et Fondée Nouvelle carte produite tenant compte de ces éléments |
| 8. | CFCL : Insuffisance communicationnelle sur le processus FORCOM Non-respect de la cartographie (les campements de Mirundu ne sont pas pris en compte. Complicité entre les communautés, les tenants du pouvoir local et la GIZ : cibler les personnes influentes (qui sont même ailleurs) du milieu qui vont faciliter la sensibilisation | Plusieurs signataires (leaders de Baya II vivants à Kindu et à Baya II) ; Recours en contestation du processus Foresterie communautaire à Baya II | Influence négative des leaders communautaires vivant à Kindu et qui n'ont aucune maîtrise de la thématique, contrairement aux communautés locales qui ont été sensibilisées | Impliquer les leaders communautaires des différents sites où se trouve la concession | Recevable mais non fondée La sensibilisation a été faite au niveau local, dans les différents villages de Baya II Toutes les forêts de Baya II ne sont pas incluses dans la partie sollicitée en concession. Aucune complicité entre les acteurs locaux et la GIZ |
| 9. | CFCL : Rivières Katchongo, Ilembya et Muliacé qui partagent les deux groupements Mbitchi et Baya II. L'annulation des limites de la cartographie participative | Mr. Mukangala Shabani Bin Kalume. Recours contre la contestation de la cartographie de la CFCL Baya II | La carte serait fautive sans la prise en compte de cette rivière et cela créerait plus tard des conflits entre les trois communautés si la contestation n'est pas prise en compte | Produire une nouvelle carte en prenant en compte les éléments décrits dans la plainte | Recevable et Fondée Nouvelle carte produite tenant compte de ces éléments - |
| 10 | CFCL : Territoire Kasongo, Mwanga de groupement Mwanga, secteur wazimba wa Maringa | Mr MASUDI YABIRI, MULENDA MANENE, MAKOKO Idi wa MAKOKO, TAMBWE Saleh, MUSUKULIMA MWENYEMALI ASSUMANI AMURI Gustave | Violation flagrante de l'article 4, 3ème tiret du décret N° 14/018 du 02 Aout 2014, fixant les modalités d'attribution des CFCL « fournir une carte établie de manière participative en collaboration avec la communauté voisine et autres parties prenantes » | Lors de la descente sur terrain par le CCPF pour s'enquérir de la situation, la communauté reconnaît avoir été impliquée lors de la collecte des données en lien avec la cartographie participative | Plainte recevable mais non fondée : avis du CCPF |
| 11 | CFCL : Territoire Kasongo, Mwanga de groupement Mwanga, secteur wazimba wa Maringa | Mr MASUDI YABIRI, MULENDA MANENE, MAKOKO Idi wa MAKOKO, TAMBWE | Violation flagrante de l'article 9 du décret N° 14/018 DU 02 Aout 2014, sur la modalité d'attribution relative à la véracité des droits de communautés requérante | Analyse des dossiers par le CCPF qui juge la plainte non fondée | Recevable mais non fondée dans la mesure où l'administration forestière locale a mené l'enquête publique préalable |

| | | | | | |
|----|--|--|---|---|---|
| | | Saleh, MUSUKULIMA MWENYEMALI ASSUMANI AMURI Gustave | sur la forêt sollicité et de la consultation des communautés locales voisines. Non-consultation de la communauté de Kisubi par l'administration forestière locale | | |
| 12 | CFCL : Territoire Kasongo, Mwanga de groupement Mwanga, secteur wazimba wa Maringa | Mr MASUDI YABIRI, MULENDA MANENE, MAKOKO Idi wa MAKOKO, TAMBWE Saleh, MUSUKULIMA MWENYEMALI ASSUMANI AMURI Gustave | La limite du groupement Mwanga se trouve au niveau de la rivière Kamilima sur la route Mwanga-Kasubi et d'autres rivières n'y figurent pas. | Une collecte des données est prévue pour avoir les nouvelles données | Voir les données qui seront collectées |
| 13 | CFCL : Territoire Kasongo, Mwanga de groupement Mwanga, secteur Wazimba wa Maringa | Mr MASUDI YABIRI, MULENDA MANENE, MAKOKO Idi wa MAKOKO, TAMBWE Saleh, MUSUKULIMA MWENYEMALI ASSUMANI AMURI Gustave | Le Marécage Biiba appartient au groupement Kasubi mais nous constatons que la communauté demanderesse l'a inséré. | Une collecte des données est prévue pour avoir les nouvelles données | Voir les données qui seront collectées |
| 14 | CFCL : Territoire Kasongo, Mwanga de groupement Mwanga, secteur wazimba wa Maringa | AMURI TOBAKOMBE DAITO Jean- pierre | Contestation de la CFCL Mwanga | Le CCPF a jugé après analyse que les enquêtes publiques réalisées en date du 16 au 22 Août 2023, non conforme car la carte décrivant les limites, présente la concession Daito comme forêt de la communauté locale KOENEKA. Une collecte des données de la rivière Kalima, Kangeze et le marécage Bilba (pour le compte du groupement Kasibi). Collecter les données sur les limites (borne) de la concession privée de DAITO | La partie des forêts sollicitée en CFCL ne touche pas la concession privée de Daito. Néanmoins, la commission qui sera sur terrain va devoir collecter les limites réelles de cette dernière en vue de l'évolution de dossier. Elle s'assure de la maîtrise des limites par le guide de la partie Daito |

Des outils de sensibilisation et de vulgarisation du MGPR du secteur forestier ont été mis en place et vulgarisés. La méthode utilisée était la présentation des bandes dessinées facilitant la compréhension des communautés sur le processus de gestion des plaintes ; les émissions radio bilingues en langues Swahili et française et enfin les spots publicitaires en Swahili et français.

Les collaborateurs ainsi que les membres du COPIL ont été formés sur le mécanisme de plainte et le traitement. En outre, des formations ont été organisées pour les partenaires tels que les ONG locales. Une première formation au niveau de la Communauté a été organisée dans le territoire de Kibombo après identification des comités MGPR élus par les membres de la Communauté sur base des principes fondamentaux du MGPR et ceux par villages, groupements et secteurs dans le but d'enregistrer, de gérer ou d'orienter les plaintes du secteur forestier vers qui de droit en cas d'incompétence de la gestion de ladite plainte.

Un comité MGPR a été constitué au sein du COPIL (Comité de Pilotage) dans le but de gérer diverses plaintes liées au PIREDD Maniema, notamment lors des suivis des subventions locales réalisées au sein des communautés. Ce comité reçoit des plaintes, des demandes d'information, des préoccupations et/ou doléances en lien avec le projet PIREDD. Ce comité MGPR se réunit de manière régulière et extraordinaire, dans le but de proposer les solutions nécessaires au COPIL.

Entre janvier et décembre 2023, quatorze plaintes ont été examinées et traitées, comprenant une plainte liée au PSAT, cinq plaintes liées au CFCL, une plainte relative au bois énergie et enfin une autre relative à l'agriculture durable. Ci-bas, les contenus des plaintes.

Il convient de noter que 80 % des demandes d'information étaient verbales et provenaient des communautés locales qui exprimaient leurs préoccupations quant à la compréhension des processus liés au CFCL, au PSAT et/ou à la mise en œuvre des activités des structures locales.

d. Garanties de Cancún

Suivi des mesures/principes de sauvegardes de Cancún

| | Actions spécifiques du projet | Défis rencontrés |
|---|--|---|
| Principe 1 : Les activités REDD+ doivent protéger les forêts naturelles, favoriser l'accroissement des services environnementaux et renforcer la préservation de la biodiversité. (Cancun a ; IFC norme 6) | 4 nouvelles CFCL ont été mises en place en 2023 En total : 9 CFCLS ont été mises en place pour protéger 229640 ha des forêts naturelles (CFCL). La mise en place de 2 APAC (5000 ha) et une réserve avec environ 32 000 ha est en cours. | On a eu plusieurs conflits fonciers pendant la mise en place des CFCL Ces conflits ont été résolus avec des activités de sensibilisation et mise à jour de la cartographie. |
| Principe 2 : Les activités REDD+ doivent favoriser la transparence et la bonne gouvernance. (Cancun b) | Deux réunions de COPIL ont eu lieu en mai et novembre 2023 Au total : six réunions de COPIL ont eu lieu depuis le début du programme Les partenaires étatiques et la société civile sont régulièrement informés et des consultations sont organisées d'une manière régulière. Dans chaque mission de suivi et évaluation, le projet implique le service technique ou mêmes les ministères. Toutes les informations relatives aux appels d'offres sont diffusées ouvertement et à grande échelle dans la province. | On constate chez certains partenaires du programme, moins nombreux, un intérêt à contourner le COPIL et à conclure des accords bilatéraux avec la GIZ en particulier lorsqu'ils n'étaient pas d'accord avec les décisions du COPIL. Cela montre que des mesures de sensibilisation supplémentaires sont nécessaires. Comme le programme travaille de manière interdisciplinaire et que plus de 20 structures étatiques sont impliquées, les missions de suivi sont souvent très importantes et coûteuses. |
| Principe 3 : Les activités REDD+ doivent minimiser les pertes et dommages, prévoir des voies de recours et mettre en place des mécanismes de réparations justes et équitables d'éventuelles pertes et/ou dommages subis par les communautés et autres parties prenantes (IFC norme 4) | Une Analyse de l'opportunité pour la restauration des paysages forestiers a été appuyée et les résultats sont disponibles pour guider les mesures de la restauration et protection des ressources naturelles. En ce qui concerne les terres agricoles situées dans des zones forestières dégradées, les communautés et bénéficiaires sont formées à faire de l'agroforesterie et à améliorer la fertilité des sols par la culture de légumineuses. Plusieurs projets de restauration de paysage forestier et reboisement à vocation bois-énergie ont été appuyés. Plus de 500 hectares de riz irrigués sont cultivés dans des anciens étangs piscicoles, ce qui a permis de protéger cette surface de forêt (la culture traditionnelle sur brulis) | Les partenaires n'avaient aucune connaissance préalable de la thématique RPF, de sorte que la formation et le coaching ont pris plus de temps que prévu. Les terrains proposés pour le reboisement ou activités RPF sont souvent inappropriés et inadaptés, y compris dans le cadre du PSAT. Il est important que les activités de la sélection du terrain soient accompagnées d'une expertise technique. La culture du riz irrigué est un tel succès que la demande des villages dépasse de loin les capacités du programme. |
| Principe 4 : Les bénéfices économiques et sociaux générés | Le programme demande pour toutes les activités financées des précisions, par | Il existe encore parfois un problème dans la gestion des caisses communales, en raison |

| | | |
|---|--|---|
| <p>par les activités REDD+ doivent être partagés équitablement et proportionnellement par les parties prenantes intéressées (Cancún f ; IFC norme 1)</p> | <p>exemple dans le domaine de la chaîne de valeur, sur l'utilisation des bénéfiques. Les partenaires locaux (ONG locales, associations locales, coopératives) ont en principe prévu des options telles que le versement dans les caisses communales, la distribution de produits agricoles aux personnes vulnérables, etc.</p> <p>En structurant les agriculteurs en associations et OP, et en promouvant les AVEC, la population locale est encouragée à travailler ensemble et d'investir dans leur communauté (par exemple achat commune des unités de la transformation)</p> <p>Les AVEC ont une orientation verte et les épargnants investissent souvent dans des actifs verts dans leurs villages.</p> | <p>d'un manque de compétences ou d'intérêts personnels élevés de certains membres de la commune.</p> <p>En ce qui concerne les autorités, nous avons constaté à certains endroits que les intérêts personnels priment sur les intérêts de la communauté et que, par exemple, les dotations sont monopolisées pour un usage personnel et non pour le bien de la communauté (par exemple, les dotations de motos pour le transport de produits agricoles, de matériel pour la culture agricole).</p> |
| <p>Principe 5 : Les activités REDD+ doivent favoriser l'émergence de nouvelles opportunités économiques pour contribuer au développement durable des communautés locales et des peuples autochtones</p> | <p>Le programme finance actuellement la mise en place de 14 chaînes de valeur. Trois d'entre eux sont spécifiquement pour les PA. Ces chaînes de valeur s'occupent de la production, mais aussi de la transformation et commercialisation des produits agricoles afin de stimuler la croissance économique, ce qui n'est pas possible avec la promotion seulement d'une production. Dans ce contexte, l'élaboration des business plans a également été soutenue et quelques jeunes dans la province ont reçu une formation à l'entrepreneuriat.</p> | <p>Les approches innovantes se trouvent souvent confrontées à une résistance au départ. La sensibilisation jouera un rôle important à cet égard.</p> <p>Il y a une très forte demande dans la province pour un appui à la mise en place de chaînes de valeur. Le programme ne pourra pas servir tout le monde.</p> <p>Après les formations, les participants manquent souvent de kits de démarrage pour la création d'entreprise. C'est pourquoi nous encourageons la participation aux AVEC.</p> |
| <p>Principe 6 : Les activités REDD+ doivent assurer la participation effective et efficiente de toutes les parties prenantes, notamment des communautés locales et autochtones dans leurs spécificités locales (Cancun d)</p> | <p>Le programme adopte une approche participative. Dans toutes les activités, les villageois sont invités à participer activement à la conception, à la collecte de données, à la formulation, à la validation. L'élaboration des PDL ou des PSAT, mais aussi des demandes CFCL et l'élaboration des PSG pour les CFCL, en sont des exemples.</p> <p>En ce qui concerne la sélection des bénéficiaires, la dernière approche du programme consiste à impliquer tous les villageois intéressés dans un nouveau projet. L'approche PSE est utilisée ici en combinaison avec les PSATS</p> | <p>Une bonne sensibilisation est nécessaire, notamment pour inciter les gens à adopter des approches plus innovantes. Il faut également un bon accompagnement sur le terrain pendant toute la durée du projet. Le taux de bénéficiaires qui s'inscrivent puis se retirent en cours de projet et ne continuent pas à cultiver les champs, était surtout important dans les villages</p> |
| <p>Principe 7 : Les activités REDD+ doivent respecter les droits humains, ceux des travailleurs qu'ils emploient et les droits aux terres et ressources naturelles des communautés riveraines concernées (Cancun c)</p> | <p>Un mécanisme de plainte (MGP) a été développé et une sensibilisation sur le MGP a commencé dans la ville de Kindu mais mêmes dans les villages. Pour les subventions locales, les ONG locales doivent préciser comment ils vont intégrer les aspects droits de l'homme dans leurs activités. Diverses mesures de sensibilisation aux droits de l'homme ont été mises en œuvre en collaboration avec des partenaires.</p> | <p>Souvent, les droits de l'homme sont encore confondus avec la promotion de la femme. Il est nécessaire de poursuivre la sensibilisation. Bien que le MGP ait été mis en place, il y a pour l'instant peu des plaintes sur le thème des droits humains, mais plutôt des plaintes sur les droits fonciers et la corruption. Cela peut être dû à une sensibilisation insuffisante, mais d'un autre côté, le taux de femmes et d'AP parmi les bénéficiaires est déjà très élevé dans le programme</p> |
| <p>a) Que les actions complètent ou sont conformes aux objectifs des programmes forestiers nationaux et des conventions et accords internationaux pertinents ;</p> | <p>Le programme vise à contribuer aux promesses faites par le gouvernement congolais à l'AFR100 et au Défi de Bonn, qui concerne la Restauration de paysages forestiers.</p> | <p>Actuellement, il y a peu de soutien au niveau national, car le niveau national travaille encore sur ses processus et ses guides. Par exemple, il n'existe pas encore de stratégie nationale de RPF ou de directives de mise en œuvre</p> |

| | | |
|--|--|---|
| <p>b) Mesures visant à réduire les déplacements d'émissions.</p> | <p>Les partenaires sont soutenus par des installations solaires dans leur bureau afin de ne plus dépendre des générateurs diesel (Il n'y a pas d'électricité qui fonctionne au Maniema)</p> <p>Les meubles sont fabriqués localement afin de réduire l'empreinte écologique des transports nationaux et régionaux.</p> <p>Les réunions virtuelles et les échanges avec les partenaires d'autres provinces sont promus.</p> <p>La GIZ passe à la gestion numérique.</p> | <p>Certains partenaires préfèrent que leurs meubles proviennent de Kinshasa ou même de l'étranger en raison d'un symbole de statut social plus élevé. Il est nécessaire de poursuivre la sensibilisation.</p> <p>Les partenaires voient une valeur beaucoup plus élevée dans les "voyages" que dans la participation à des réunions virtuelles. Là aussi, nous devons continuer à travailler sur la sensibilisation</p> |
| <p>C) Norme de performance 2 : Main-d'œuvre et conditions de travail</p> | <p>La GIZ a une grille d'honoraires pour les journaliers et les consultants. De même, le temps de travail est limité à 8 heures. Une pause est prévue.</p> <p>Les partenaires locaux sur les subventions locales ne sont pas tenus de respecter la grille, mais il est garanti que la rémunération ne soit pas inférieure à 2,5 USD par jour, et que des pauses et des heures de travail raisonnables sont également respectées.</p> | |

10. Gestion des risques

10.1 Matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée

| Identification des risques | | Traitement du risque | | | |
|---|---------------------|---|---|---------------------------|--------------------|
| Description du risque | Catégorie de risque | Evolution du risque (stable, accru, amoindri) lors de l'année de rapportage | Action anticipée ou menée par le projet | Responsabilité | Echéance |
| <p>La conservation de la biodiversité et la gestion durable des forêts, ainsi que des conseils sur un certain nombre de normes internationales de conformité (par exemple, environnement, affaires sociales, droits humains, corruption, etc.), exigent un engagement politique dans le long terme. À la suite du processus électoral national conduit fin 2023 et début 2024, une nouvelle cartographie des autorités politiques nationales et provinciales est anticipée avec la nomination ou l'élection de nouveaux représentants de l'état/du peuple. De plus, les postes clés au niveau provincial peuvent être renouvelés inopinément. Cela peut avoir un impact négatif sur les processus de réforme</p> | <p>Elevé</p> | <p>Accru – Il y a eu des élections présidentielles et législatives (nationales et provinciales) en Rép. Dém. du Congo fin 2023, avec des résultats pour les législatives qui ne seront définitifs qu'aux alentours de mars 2024. Les résultats même définitifs peuvent faire l'objet de recours légaux mais également de contestations de la part de la population locale.</p> | <p>Dialogue continu avec le gouverneur et les membres du gouvernement mis en place. En plus une bonne documentation des processus et activités. Approche apolitique et distanciation systématique avec le processus électoral au cours des interactions avec les partenaires.</p> | <p>Cheffe de bureau</p> | <p>Fréquemment</p> |
| <p>Violence politique et communautaire : les</p> | <p>Moyen</p> | <p>Accru –</p> | <p>La situation sécuritaire est</p> | <p>Chargé de sécurité</p> | <p>Fréquemment</p> |

| | | | | | |
|---|--------------|--|---|---------------------------|--------------------|
| <p>vellités et manipulations politiques récurrentes notamment entre le parti au pouvoir et les bastions d'opposition en province, engendrent régulièrement des tensions voir des violences dans la capitale provinciale. Dans les territoires, les autorités communautaires sont souvent au centre de conflits fonciers qui en l'absence d'arbitrages transparents des autorités de l'état, cristallisent des tensions et génèrent parfois des affrontements. Ces violences (Répression violente par les forces de sécurité, manipulation de la jeunesse, justice populaire, situation humanitaire alarmante à la suite des déplacements massifs des populations, etc.) sont susceptibles d'entraver ponctuellement la mise en œuvre (accès aux groupes cibles, sécurité du personnel, etc.) et la réalisation des objectifs.</p> | | <p>L'étape des présidentielles et législatives franchie, le processus est toujours en cours pour l'élection au second degré des Gouverneurs des provinces et des Sénateurs. Pendant la campagne électorale, les forces de l'ordre ont contenu un bon nombre de manifestations à travers la province bien que des violences politiques (ayant occasionné mort d'hommes) ont été enregistrées dans certaines contrées de la province du Maniema. Dans la province, le prétexte de rassemblements politiques peut donner lieu à des violences manipulées.</p> | <p>étroitement surveillée. Une veille permanente relative à la situation sécuritaire est maintenue</p> <p>S'il y a un risque d'escalade des violences, les activités sur le terrain seront suspendues.</p> | | |
| <p>La dynamique du conflit dans l'Est du pays se poursuit et est difficile à évaluer. Cela peut affecter la poursuite des processus de changement à long terme et la durabilité des mesures. L'instabilité de la situation conflictuelle dans l'Est de la RDC, ainsi que la fragilité de la situation sécuritaire causée par la présence des groupes armés peut entraver les mesures de mise en œuvre dans la province du Maniema (par exemple, accès aux groupes cibles, sécurité du personnel) ou même entraîner leur suspension</p> | <p>Moyen</p> | <p>Accru – Le conflit à l'Est s'est intensifié ces derniers mois. Après plusieurs mois de statu quo et une relative accalmie, les combats ont repris fin octobre et sont quasi quotidiens entre éléments « Wazalendo » ou « VDP » (Volontaires pour la Défense), M23 et parfois FARDC soutenus par des paramilitaires étrangers. Au Maniema, en territoire de Kabambare, des groupes armés actifs dans la zone restent à l'origine d'une relative hausse de criminalité. Des tensions sont quasi-permanentes entre les différentes factions des groupes armés en perpétuelles rivalités sur fond de contrôle des carrés miniers et l'élargissement de</p> | <p>La situation sécuritaire est étroitement surveillée. Une veille permanente relative à la situation sécuritaire est maintenue</p> <p>S'il y a un risque de conflit armés, les activités sur le terrain seront suspendues.</p> | <p>Chargé de sécurité</p> | <p>Fréquemment</p> |

| | | | | | |
|---|-------|---|--|---|------------------|
| | | leurs zones d'influence respectives. Le développement de cette situation s'étend petit à petit sur la partie Sud-Est du territoire de Kasongo, dans les entités de Nonda et Maringa. | | | |
| Les contraintes d'accès souvent significatives créent un isolement de la province (absence de route praticable entre provinces et liaisons aériennes extrêmement limitées) et des difficultés opérationnelles – notamment dans des zones éloignées de la capitale provinciale. Les déplacements par voie terrestre sont limités à un petit nombre d'axes. L'utilisation des motos et des pirogues est inévitable pour les routes, les pistes et les voies navigables au-delà de ces limites. Les véhicules et autres marchandises sont soumis à des coûts de transport élevés. Assurer des normes minimales d'atténuation des risques de sécurité pour le personnel détaché est plus coûteux ici qu'ailleurs dans le pays. | Moyen | Accru – L'état de délabrement avancé du réseau routier de la province entrave la bonne circulation au sein de la province du Maniema. Certaines zones d'intervention sont difficilement accessibles, rien qu'à moto, à la suite de l'état défectueux des routes et des ponts presque inexistantes. L'organisation de certaines missions terrain nécessitent un renforcement des équipements de sécurité embarqués sur les moyens de transport et une plus grande capacité d'autonomie des personnels. | La réévaluation de l'accessibilité des zones d'intervention est effectuée, des recommandations ont été formulées, des pistes de solutions sont prises conformément aux recommandations émises (reclassification des routes, organisation des voyages en convois, équipements de désembourbement, réduction des missions terrain durant la saison de pluie, ...) | Chargé de sécurité, Chargé de logistique | Semestriellement |
| L'isolement de la Province du Maniema (et la promiscuité des employés aux difficultés d'accès / coût d'approvisionnement (électricité, eau, denrées, etc.), au manque d'infrastructures médicales, au manque de loisirs, pression au travail / sur le terrain expose le personnel du projet à un « risque psycho-social ». | Elevé | Accru – La province du Maniema reste confrontée à des contraintes d'accès inter-provinces significatives en l'absence d'un réseau routier praticable (géographique / faiblesse des moyens de communication / liaisons aériennes aléatoires / etc.). L'approvisionnement en denrées de première nécessité est fortement réduit, de même l'accès ou manque d'infrastructure médicale constitue une contrainte majeure. | Le programme et plan des vols sont suivis de près, des mises à jour sont régulièrement partagées. Un plan d'évacuation médical est mis en place pour des CASEVAC et MEDEVAC | Chargé de Sécurité, Administration | Fréquemment |
| La pauvreté et le fort sentiment d'isolement et d'oubli au sein de la population, restent des | Elevé | Amoindri – Avec la mise en place des activités d'Aménagement du | Continuation des activités d'aménagement du territoire (PSAT) | Cheffe du bureau | Décembre 2024 |

| | | | | | |
|--|-------|--|---|--|---------------|
| facteurs importants qui menacent le tissu social au Maniema . Les principaux types de conflits rencontrés trouvent leur origine dans des litiges fonciers, des conflits de voisinage ou dans les fermes, des conflits ethniques et tribaux, la sorcellerie et l'aide humanitaire. Les conflits sur l'accès à la terre sont basés sur la pensée tribale ou sur la vente de terres par les héritiers traditionnels à des parties qui restreignent ensuite l'utilisation des terres. | | territoire, les conflits commencent à diminuer. | avec des approches participatives – également appui aux activités de la résolution de conflits sur les terres (par exemples plaintes CFCL) | | |
| Les populations autochtones et locales dépendent souvent fortement de l'utilisation des ressources forestières. L'utilisation industrielle et agricole par des acteurs privés et l'attribution des aires protégées ont de plus en plus privés ces populations de leurs moyens de subsistance. Leurs pratiques traditionnelles d'utilisation de ressources forestières ont été criminalisées. Une faible considération des populations autochtones et locales pourrait encore plus les marginaliser. | Elevé | Amoindri – On a déjà mis en place deux projets de chaînes de valeur en faveur de PA | Le PPDPAP (Plan de Promotion et de Développement des Peuples Autochtones Pygmées) est élaboré pour la province du Maniema. On va continuer des efforts de mise en place de projets chaînes de valeurs en faveur de PA 2 APAC sont mises en place | Technicienne Droit de l'homme, Technicienne Aires Protégées | Décembre 2024 |
| Les faiblesses en capacités financières, personnels et de mise en œuvre des services étatiques et structures locales peuvent conduire à des attentes excessives vers le PIREDD de la part de la population et à une surcharge des plans de développement. Cela comporte le risque d'une perte de motivation et d'un ternissement d'image, et peut avoir un impact négatif sur l'appropriation et la participation proactive du groupe cible | Elevé | Stable Nous avons constaté diverses faiblesses chez les ONG et les acteurs de l'admin-finance. | Le programme a mis en place des décomptes mensuels et trimestriels pour les subventions locales. En plus, des premières actions pour le renforcement de capacités ont été réalisées | Responsable Admin-Finance | Décembre 2024 |
| La mise en œuvre du PIREDD entraîne de nombreux risques à caractère administratif, financier et managérial , résultant notamment de la coopération avec différents partenaires externes, de l'attribution des financements (subventions locales) ainsi que des grands achats. | Elevé | Stable | Continuation avec les procédures mises en place, de double contrôle, de audits, contrôles inopinés | Responsables finance-admin | Décembre 2024 |

| | | | | | |
|---|-------|---------------|---|---------------------------|---------------|
| Le risque élevé de corruption , généralement répandu, existe également dans le contexte du programme. Cela peut avoir un impact négatif sur la mise en œuvre, le degré de réalisation des objectifs ou l'image du programme. | Moyen | Stable | Des audits internes et externes sont organisés de manière régulière | Responsable Admin-Finance | Décembre 2024 |
|---|-------|---------------|---|---------------------------|---------------|

10.2 Évaluation de la transparence et de l'intégrité

| Cas de Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption | Oui | Non |
|---|--|-----|
| Allégations | 6 ONG locales : Falsification de factures dans le cadre de l'achat de matériel pour les bénéficiaires et falsification des listes de paiement pour les mains d'œuvre | |
| Investigations | En cours ou finalisées | |
| Sanctions (y compris les recouvrements effectués et leurs montants) | Les ONG sont demandées à rembourser les sommes détournées. Toute nouvelle collaboration est exclue. | |
| Cas d'exploitation, abus et harcèlement sexuels | | |
| Allégations | Non-paiement des bénéficiaires pour leur main d'œuvre (cantonniers, mise en place de pépinières) Demander de retourner du matériel qui a été doté officiellement aux bénéficiaires, au début du projet Harcèlement sexuel de collaboratrices de la GIZ en mission par deux chefs de villages | |
| Investigations | En cours ou finalisé | |
| Sanctions | Les ONG sont demandées à rembourser les sommes détournées ou de payer les bénéficiaires comme prévu Les ONG sont demandées à retourner le matériel doté aux bénéficiaires Les chefs ont été rappelés à l'ordre et il leur a été clairement signifié qu'il n'était pas possible de continuer à travailler ensemble, s'ils ne changeaient pas de comportement. | |

| Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption : Veuillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous-contractants sur fraude, la mégestion de fonds et la corruption depuis le début du programme | | |
|--|--|---|
| | Pour la période de rapportage | Depuis le début du programme |
| Nombre de staffs formés /nombre de staff total | 42/42 Tous les membres du staff ont dû suivre une formation en ligne obligatoire au début de leur contrat. Cette formation doit être répétée tous les 3 ans. | 48/41 Quelques membres du staff nous ont quitté et ont été remplacés |
| Nombre de consultants formés / nombre total | 39 Les consultants s'engagent par écrit à respecter le bon comportement. Cette déclaration est expliquée à chaque consultant par le responsable avant la signature du contrat | 258 |

| | | |
|---|---|---------------------------------------|
| Nombre de sous-contractants formés / nombre total | 8 évènements 117 motards Les contractants s'engagent par écrit à respecter le bon comportement. Cette déclaration est expliquée à chaque contractant par le responsable avant la signature du contrat | 64 évènements 451 motards |
| Exploitation, abus et harcèlement sexuels | | |
| Veuillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous contractants sur l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuel | Pour la période de rapportage | Depuis le début du programme |
| Nombre de staffs formés / nombre de staff total | 6/35 staff national 3/3 staff international 9/9 Stagiaires nationaux 2/2 hospitations internationales 4/4 journaliers | 48/35 9/3 27/27 4/4 11/11 |
| Nombre de consultants formés / nombre total Nombre de sous-contractants formés / nombre total | 39 8 évènements 117 motards | 258 64 évènements 451 motards |

11. Récapitulatif des livrables

| Produit | Intitulé | Lien hypertexte |
|-------------------------|---|--|
| | Cartes zone d'intervention | Carte zone intervention PIREDD Maniema |
| | PTBA 2023 | PTBA 2023 Version Novembre 2022 Mise à jour PTBA 2023 Juin 2023 |
| | Annexe | PIREDD Maniema 2023 - ANNEXE 1 - Indicateurs projets à approche territoriale PIREDD Maniema 2023 - ANNEXE 2 - Indicateurs transversaux PIREDD Maniema 2023 ANNEXE 3 - Tableau 8-2 - Informations financières dans les rapports narratifs |
| Effet AT Produit 1.1 | Cartes PSATs | Carte PSAT fin 2023 Liste PSAT fin 2023 |
| Effet AT Produit 1.1 | Sensibilisation et CLIP PSAT | Rapport de mission CLIP PSAT Wasongola Rapport mission sensibilisation PSAT et CLIP Maringa Rapport de mission Sensibilisation PSAT Ambwe Rapport de Mission sensibilisation PSAT Bakwange |
| Effet AT Produit 1.1 | Projets d'accompagnement des communautés à l'élaboration PSAT | Rapport final SL Congo vert Rapport final SL AMAR Rapport bureau final bureau d'étude PV validation 7 PSAT à MARINGA |
| Effet AT Produit 1.1 | PSATs Finalisés et validés à tous les niveaux | PSAT Kisamba , PSAT Senga Lutshi , PSAT Muyengay , PSAT Saburi , PSAT Selenge PSAT Sengamali , PSAT Smaili , PSAT Ngolwe , PSAT Senga-Ngeda , PSAT Mbakwe , PSAT Numbi , PSAT Mosendo PSAT Okoko , PSAT Ongelo PSAT Bukandju PSAT Binamboto |

| | | |
|-------------------------------------|--|--|
| | | <p>PSAT Kamango PSAT Kiswakyambo PSAT Lopepo</p> |
| Effet AT Produit 1.2 | Missions élaboration et validation PSAT | <p>Rapport de mission validation PSAT Maringa PV de validation Rapport de mission Validation carte PSAT Maringa Rapport Mission validation carte PSAT Kisamba Rapport de mission PSAT Kyamba et Kulu Rapport de mission validation carte PSAT Wakabango Rapport de mission validation PSAT a Bakwange Rapport deuxième mission validation PSAT Bakwange Rapport de mission validation PSAT Wakabango II Rapport Validation PSAT Wakabango II Rapport Validation cartes Ambwe, maringa, Bakwange Rapport de mission Lancement PSAT Ambwe Rapport de mission Lancement PSAT a Maringa Rapport de mission lancement PSAT Wasongola</p> |
| Effet AT Produit 1.2 | Accompagnement d'élaboration des PDLs et la remise officielle | <p>Rapport de mission validation du PDL Bahina Rapport remise PDL Maringa Rapport remise officielle PDL Beia</p> |
| Effet AT Produit 1.2 | PDLs finals | <p>PDL Aluba PDL Bahina PDL Maringa PDG Beia PDL Ambwe, PDL Bangengele, PDL Wasongola,</p> |
| Effet AT Produit 1.3 | Résolution des conflit fonciers (atelier analyse, mission de constat, atelier de résolution) | <p>Compte rendu du conseil consultatif conflit CFCL Baya II Rapport/Compte rendu conflit Baya II Rapport de mission résolution de conflit PSAT dans ETD Wasongola Rapport mission résolution conflit CFCL Meva</p> |
| Effet AT Produit 1.3 | Outils de la communication pour la vulgarisation des lois foncières et agricoles | <p>Boite à image pour la vulgarisation de lois fonciers et agricoles Affiche lois agricoles Affiche lois fonciers et agricoles Brochure lois fonciers et agricoles</p> |
| Effet Gouvernance Produit 2.1 | Stratégie provinciale pour l'inclusion de la femme dans les instances décisionnelles | <p>Stratégie Provinciale inclusion de la femme</p> |
| Effet Gouvernance Produit 2.1 | Renforcement et sensibilisation genre | <p>Rapport renforcement des capacités inclusion des femmes Brochure développant l'implication du genre dans la gestion durable des forêts, Roll up imprimé et distribué pour affichage, Calicot montrant l'implication de la femme dans le reboisement, Émission radio avec participation du chef secteur Wasongola sur le genre,</p> |
| Effet Gouvernance Produit 2.1 | Stratégie Provinciale PA | <p>Stratégie Provinciale PA</p> |
| Effet Gouvernance Produit 2.1 | Rapport table ronde sur l'inclusion des femmes | <p>Rapport table ronde inclusion des femmes</p> |
| Effet Gouvernance Produit 2.1 | Traduction du plan MGPR en langue locale (swahili) | <p>Spot MGPR en FR, Spot MGPR en SW, Stratégie MGRP en Swahili avec images illustratives Mécanisme Gestion des Plaintes</p> |
| Effet Gouvernance Produit 2.1 | Mise en place d'antenne MGPR dans la Chefferie Matapa | <p>Rapport mission identification membres comite MGPR Rapport partenaires Rapport de mission de formation Rapport des partenaires techniques Rapport renforcement des capacités MGPR</p> |

| | | |
|-------------------------------------|--|---|
| Effet Gouvernance Produit 2.1 | Suivi fait spécifiquement par les membres de COPIL en Octobre 2023 | Présentation de la mission de suivi Rapport Mission Suivi Agriculture 2 Rapport Mission suivi bois-énergie Rapport Mission Suivi Forêt Rapport Mission Suivi PDL et AVEC Rapport Mission suivi Agriculture 1 Rapport Mission Suivi PSAT |
| Effet Gouvernance Produit 2.2 | Compte rendu des réunions du COPIL | Compte rendu de la réunion du 11 Mai 2023 Compte Rendu de la reunion du 09 Novembre 2023 Arrêté portant modification l'arrêté du 29 Juin 2021, organisation et fonctionnement du COPIL |
| Effet Gouvernance Produit 2.2 | Evaluation indépendante | Rapport évaluation indépendante Réponse a FONAREDD Présentation des actions |
| Effet Gouvernance Produit 2.2 | Comité technique de gestion | Planification octobre 2023 Planification septembre 2023 Planification aout 2023 |
| Effet Gouvernance Produit 2.2 | Participation aux plateformes nationales | Rapport participation conférence biodiversité Kinsangani Présentation équipe Conférence a Kinsangani Rapport participation réunion PDL 145 Kinshasa |
| Effet Gouvernance Produit 2.2 | Sensibilisation sur le processus PDL et Mise en place des CDGs et CLDs | Rapport de mission mis en place CLD Babene et CVG Dossiers des rapports des consultants Liste des comités locales |
| Effet Gouvernance Produit 2.2 | Appui à l'élaboration et adoption ROI des CDG et CLD Babene et Bakwange | Rapport l'élaboration et adoption ROI des CDG et CLD Babene et Bakwange Liste des comités locales |
| Effet Gouvernance Produit 2.2 | Appui au renforcement des capacités des membres des CDG et CLD Babene et Bakwange | Rapport renforcement des capacités des membres des CDG et CLD Babene et Bakwange |
| Effet Gouvernance Produit 2.2 | Participation à des formations externes (offres des autres institutions) | Formation BANTIC CPEDD Formation Inspection développement rural Formation valorisation entrepreneuriat BFK Formation BFK PA Formation génératrice revenus BFK Formation production pot écologique |
| Effet Gouvernance Produit 2.2 | Formation des femmes leaders du Maniema sur l'autonomisation de la femme | Rapport de formation femmes leaders |
| Effet Gouvernance Produit 2.2 | Liste de dotation aux partenaires pour le bon fonctionnement | |
| Effet Gouvernance Produit 2.3 | Piloter le PSE pour le reboisement familiale et individuel - ménages, écoles, églises | Rapport de mission Prospection PSAT Benia Sama Rapport de mission Prospection de 2 PSAT Sengalutchi et Kisamba |
| Effet Gouvernance Produit 2.3 | Rapport de la formation des délégués des 30 structures locales sur l'approche AVEC, RAVEC, entrepreneuriat/AGR et la résolution pacifique des conflits dans les AVEC | Rapport formation AVEC |
| Effet Gouvernance Produit 2.3 | Projets AVEC | Liste AVEC 2023 et fonds mobilisés Proposition ASEFA Proposition AJDT Rapport SL AVEMA Rapport SL UCFED Rapport SL KM Rapport SL ASEFA |
| Effet Gouvernance Produit 2.3 | Projets production de Savon – formation professionnelle des femmes | Rapport trimestriel SL UMOMA Article SAFI Maniema |
| Effet Forêt Produit 3.1 | Communication sur le PIREDD et REDD+ | Emission Radio CPDD secteur vert Dépliant PIREDD Maniema Histoire de succès Rapport GTCR Boite à image APACs Bulletin GIZ |

| | | |
|----------------------------|--|---|
| Effet Forêt Produit 3.1 | Mise en place du Platform REDD+ | Proposition SL GTCR |
| Effet Forêt Produit 3.1 | Missions de contrôle forestier | Rapport contrôle foresterie Kasongo Rapport contrôle forestier à Katobo |
| Effet Forêt Produit 3.2 | Nouvel arrêté pour la réglementation de la pêche dans la province du Maniema. | Nouvel Arrêté réglementation Pêche |
| Effet Forêt Produit 3.2 | Etude Etat lieux des cadres réglementaires et juridique Maniema | Etat lieux des cadres réglementaires |
| Effet Forêt Produit 3.1 | Rapport Analyse déforestation dans les zone d'intervention | Rapport déforestation |
| Effet Forêt Produit 3.2 | Carte des CFCLs | Carte CFCL mise à jour Juin 2023 Carte CFCL actualisée jusqu'en Décembre 2023 Liste CFCL fin 2023 |
| Effet Forêt Produit 3.2 | Shap file (Données géographiques brutes) pour Bisemulu, Yenge, Ukuna, Baya II, Mpande, Mukoko, Tshambi, Ukuna | shp.rar |
| Effet Forêt Produit 3.2 | Demande CFCL | Rapport AC demande CFCLs Mwanga et N'Sanguli Rapport l'élaboration esquisse du groupement Kinkalu Accusé de réception de la demande CFCL Mwanga Accusé de réception de la demande CFCL N'Sanguli Accusé de réception demande CFCL Baya II |
| Effet Forêt Produit 3.2 | Arrêtés pour les CFCL Arrêté mise en place des CFCL (Mpande et Baya II) Arrêté mise en place des CFCL (Mwanga et N'Sanguli) | Arrêté attribution CFCL Mpande Arrêté attribution CFCL Baya II Arrêté attribution CFCL Mwanga Arrêté attribution CFCL N'sanguli Vidéo remise officielle CFCL Mpande Rapport remise officielle arrêté CFCL Mpande |
| Effet Forêt Produit 3.2 | Processus d'élaboration des PSG pour les CFcl | PV Structuration CFCL Mpande ROI structure CFCL Mpanda Rapport bureau étude élaboration des PSG dans 4 CFCL Rapport d'étude socio-économique CFCL Ukuna Rapport d'étude socio-économique CFCL Mpande Rapport structuration CFCL Mpande Rapport re-structuration CFCL Bisemulu Rapport structuration CFCL Ukuna et Yenge Rapport Atelier d'affectation des terres CFCL Tchambi Rapport mission d'accompagnement des communautés locales Furaha I, Furaha II, Ondjoka et Umoja PSG CFCL Ukuna |
| Effet Forêt Produit 3.2 | Nouveaux sites APAC identifiés | Carte nouveaux APACs identifiés Base de données nouveaux sites APACs identifiés Rapport identification Sites APAC Kasongo Rapport d'identification de site APAC à Pang'i Boite image APACs |
| Effet Forêt Produit 3.2 | Carte participative des sites APACs - | Carte APAC communauté Kebendia Carte APAC communauté Oleke et Makoka Carte APAC communauté Liwamba/Lokolo Carte participative APAC Uka-Ibwe |
| Effet Forêt Produit 3.2 | Projet mise en place des APAC | Proposition SL ANAPAC Rapport trimestriel SL ANAPAC |
| Effet Forêt Produit 3.2 | Mise en place d'une future réserve des perroquets gris à MULU dans le territoire de Kasongo | Rapport de mission d'identification des personnes ressources Rapport processus de cartographie participative Rapport Inventaire biologique future réserve perroquet gris Carte réserve perroquet gris |
| Effet Forêt Produit 3.3 | Analyse des opportunités de la Restauration des paysages foresteries dans la province du Maniema a travers d'outil de MEOR | Analyse Opportunités RPF |
| Effet Forêt Produit 3.3 | Projets RPF | Proposition SL RNN Rapport final SL APA Rapport trimestriel SL vert |

| | | |
|-------------------------------------|---|---|
| | | Article sur la restauration paysage forestier |
| Effet Energie Produit 4.1 | Stratégie provinciale bois-énergie | PIREDD Maniema Stratégie provinciale bois-énergie |
| Effet Energie Produit 4.1 | Sensibilisation | Rapport de mission sensibilisation lutte contre le feu de brousse Prospectus foyer amélioré, Prospectus mapishi bora verso Prospectus charbon vert, Prospectus charbon vert fabrication Boîte à image foyer amélioré, Affiche murale, |
| Effet Energie Produit 4.1 | Mission d'identification des sites à boisier à reboiser (Savanes et zones dégradés) | Rapport de mission identification des sites a reboiser Rapport Atelier identification des sites a reboises Rapport de mission CLIP site à reboiser à Maringa Carte savane Danga Carte savane Kembe Carte savane Lokangu Carte savane Lowango Carte savane Olombo Carte savane Opombo Carte savane Tedi lipongo Carte savane Tedi lisasi |
| Effet Energie Produit 4.1 | Projets des reboisements en vocation bois-énergie dans l'ETD Bangengele | Proposition SL SODECO Proposition SL OCGL Proposition SL YMCA-YWCA/Maniema Proposition SL ADECOF Proposition SL RAPEM Proposition SL CLD Bangengele |
| Effet Energie Produit 4.1 | Formation des charbonniers dans la technique de carbonisation améliorée | Rapport de formation Rapport du consultant formateur |
| Effet Energie Produit 4.1 | Un guide a été multiplié et diffusé | Guide technique Carbonisation |
| Effet Energie Produit 4.1 | Mission d'identification des fabricants foyers améliorés dans les 4 territoires d'intervention PIREDD maniema | Rapport de mission identification des fabricants |
| Effet Energie Produit 4.1 | PV de dotation de matériel aux fabricants foyers améliorés | PV dotation matériels |
| Effet Energie Produit 4.2 | Microprojet charbon verte | Liste des activités alternatives énergie durable Proposition SL COVODUM Proposition SL ADEPA Proposition FDD Proposition SL OCGL Proposition SL UWAKI Rapport trimestriel SL COVODUM Rapport trimestriel SL ADEPA Rapport trimestriel SL FDD Rapport trimestriel SL OCGL Rapport trimestriel SL UWAKI |
| Effet Energie Produit 4.2 | Rapport de la formation pour le renforcement des capacités des associations de producteurs de charbons vert, dans la gestion et l'entrepreneuriat | Rapport formation en entrepreneuriat bois-énergie |
| Effet Agriculture Produit 5.1 | Rapport d'Etude du Potentiel Agricole des Zones Savaniques du Maniema | Etude potentiel agricole savane |
| Effet Agriculture Produit 5.1 | Projets Réhabilitation de pistes agricoles | Rapport final SL TPO Réhabilitation piste Rapport final SL Congo Action Réhabilitation piste PV remise Piste Wasongola 1 PV Remise Piste Wasongola 2 Remise Piste Ambwe |
| Effet Agriculture Produit 5.2 | Dépliants, fiches techniques, brochure, boîte image | Boîte à image pour la vulgarisation de lois fonciers et agricoles Affiche lois agricoles Affiche lois fonciers et agricoles Article culture innovante du champignon, Guide essence agroforesterie |

| | | |
|---|--|---|
| | | <p>Article sur la Riz pisciculture (Irrigation) , Boîte à image agro foresterie, Dépliant en rapport avec la chaine de valeur Artemisia Fiche technique culture du soja, Boîte à image PSAT Spot Artemisia Emission sur la médecine traditionnelle Brochure Agroforesterie</p> |
| Effet Agriculture Produit 5.2 | Formations agricoles | <p>Rapport compilé de 2 formations Nyoka et Lubelenge Rapport formation sur agroécologie Rapport de mission de formation dans l'agroforesterie</p> |
| Effet Agriculture Produit 5.2 | Mise en place des activités agroforesterie | <p>Rapport de mission appui au Ravitaillement des pépiniéristes en prégermés de palmier à huile Rapport de mission appui au Ravitaillement des pépiniéristes en prégermés de palmier à huile Liste des activités Agriculture et Agroforesterie</p> |
| Effet Agriculture Produit 5.2 | Identification et Obtention CLIP dans les PSAT | <p>Rapport de mission Prospection PSAT Benia Sama Rapport de mission Prospection de 2 PSAT Sengalutchi et Kisamba</p> |
| Effet Agriculture Produit 5.2 | Microprojet chaîne de valeur | <p>Liste des activités Agriculture et Agroforesterie Proposition SL Mama Amka Proposition SL préférence plus Proposition SL UWAKI Proposition SL MAEK Proposition SL AGAAP Proposition SL Tebateba Proposition SL AMBWEBU Rapport fondation tebateba Rapport final chaine de valeur Artemisia Rapport SL MAEK Rapport trimestriel SL PSE BEIA Rapport trimestriel SL Préférence plus Rapport trimestriel SL AJCDD Rapport trimestriel SL CAPS Rapport trimestriel SL AMBWEBU Rapport trimestriel SL Kindu Maendeleo Rapport final SL CADD Champions Rapport final SL CAPS Artemisia Rapport final SL CEFI Rapport trim SL MAEK Rapport final SL Moringa Carte répliation rizipisciculture Liste Revenus 2023</p> |
| Rapports mission de suivi par GIZ et staff service technique | | |
| Février 2023 Rapport Suivi SL CADD pour AVEC | | |
| Février 2023 Rapport Suivi SL CLD Beia | | |
| Février 2023 Rapport Suivi réhabilitation Piste Ambwe | | |
| Mars 2023 Rapport Evaluation finale SL Fomanama Elevage | | |
| Mars 2023 Rapport Suivi SL divers agriculture | | |
| Mars 2023 Rapport Suivi SL réhabilitation Piste | | |
| Mars 2023 Rapport Suivi SL KM pour AVEC | | |
| Avril 2023 Rapport Suivi SL Raiforco | | |
| Avril 2023 Rapport Suivi SL Safi production Savon | | |
| Mai 2023 Rapport Suivi SL AVEMA pour AVEC | | |
| Mai 2023 Rapport Suivi SL ADP café | | |
| Mai 2023 Rapport Suivi SL divers en agriculture | | |
| Mai 2023 Rapport Evaluation Finale SL CEFI élevage poules | | |
| Mai 2023 Rapport Suivi SL AAPK | | |
| Mai 2023 Rapport Suivi SL APA - RPF | | |
| Mai 2023 Rapport Suivi SL RNN -RPF | | |
| Mai 2023 Rapport Evaluation finale ADJT élevage porc | | |
| Juin 2023 Rapport Suivi SL béthanie mais | | |
| Juin 2023 Rapport Suivi SL Falko Elevage Caille | | |
| Juin 2023 Rapport Suivi reboisement Wasongola | | |

| |
|--|
| <u>Juin 2023 Rapport Suivi SL CADD pour AVEC</u> |
| <u>Juin 2023 Rapport Suivi SL CADD champion</u> |
| <u>Juillet 2023 Rapport Suivi SL KM pour AVEC</u> |
| <u>Juillet 2023 Rapport suivi SL ONG Mwamkam cacao avec soja</u> |
| <u>Aout 2023 Rapport Suivi mise en place de pépinières a Bangengele</u> |
| <u>Aout 2023 Rapport Suivi SL Adepa Charbon Vert</u> |
| <u>Aout 2023 Rapport Evaluation finale SL AVEMA</u> |
| <u>Septembre 2023 Rapport Suivi SL ASEFA pour AVEC</u> |
| <u>Septembre 2023 Rapport Suivi SL Charbon vert a Kasongo</u> |
| <u>Septembre 2023 Rapport Suivi rizipisciculture Kalima</u> |
| <u>Octobre 2023 Rapport Suivi des activités par le COPIL agriculture 1</u> |
| <u>Octobre 2023 Rapport Suivi des activités par le COPIL agriculture 2</u> |
| <u>Octobre 2023 Rapport Suivi des activités par le COPIL AT</u> |
| <u>Octobre 2023 Rapport Suivi des activités par le COPIL bois-énergie</u> |
| <u>Octobre 2023 Rapport Suivi des activités par le COPIL Foret</u> |
| <u>Octobre 2023 Rapport Suivi des activités par le COPIL Gouvernance</u> |
| <u>Octobre 2023 Rapport Suivi SL UADAM rizipisculture</u> |
| <u>Octobre 2023 Rapport Suivi SL RENAFER pour AVEC</u> |
| <u>Novembre 2023 Rapport Suivi SL Umoma Production savon</u> |
| <u>Novembre 2023 Rapport Suivi SL reboisement Bangengele</u> |
| <u>Novembre 2023 Rapport Evaluation finale KM riziculture</u> |

12. Annexes

- [Tableau indicateurs](#)

[PIREDD Maniema 2023 - ANNEXE 1 - Indicateurs projets à approche territoriale](#)

[PIREDD Maniema 2023 - ANNEXE 2 - Indicateurs transversaux](#)

- [Tableau 8.2](#)

[ANNEXE 3 - Tableau 8-2 - Informations financières dans les rapports narratifs](#)